

DOMBLANS

2011

BULLETIN MUNICIPAL
N°31





Numéro 31

Janvier 2012

Tiré à 490 exemplaires

Le présent bulletin a été réalisé avec les moyens communaux (conception, tirage, reliure, agrafage), à l'exception de l'impression de la couverture (Imprimerie Mourier, Lons-le-Saunier).

Il a été tiré à 490 exemplaires.

Merci à nos secrétaires de mairie, qui ont assuré la saisie informatique d'une partie des articles.

En couverture 1: la rue Beaupoil et la rue de l'Eglise

En couverture 4: Blandans et La Muyre

NR



Sommaire

- 1 - Le Mot du Maire**
pages 2 et 3
- 2 - Travail des Commissions**
pages 4 à 26
- 3 - Activités de la C.C.C.H.S.**
pages 27 à 32
- 4 - La vie associative**
pages 33 à 50
- 5 - Dans les archives**
pages 51 à 64
- 6 - Entrons dans nos Entreprises**
page 65
- 7 - Etat-Civil 2011**
page 66
- 8 - Brèves - Infos**
pages 67 à 68

FLASHEZ sur



www.domblans.fr

LE MOT DU MAIRE

La dette de la Commune :

Depuis de nombreux mois, les experts financiers, au travers des grands médias, nous parlent abondamment de la dette extravagante de la plupart des pays de la C.E.E. et notamment de la dette de la France (1 700 milliards d'euros, soit 27 000 euros par Français). Cette dette hypothèque lourdement l'avenir des générations futures.

Une fois n'étant pas coutume, j'ai pensé intéressant de vous tenir informé de la dette de la commune, beaucoup moins préoccupante.

Celle-ci porte, au 1^{er} Janvier 2012, sur 3 emprunts :

- Le premier emprunt, souscrit en 2005 pour le financement du restaurant scolaire et de la garderie, laisse apparaître un reste à payer de 170.000 euros, entièrement couvert par un dépôt du même montant. Il en résulte une dette par habitant égale à zéro.
- Le deuxième emprunt, souscrit en 2011 pour le financement des travaux de viabilisation et d'aménagement paysager du lotissement Les Bauches II, laisse apparaître un reste à payer de 600 000 euros. Il sera totalement remboursé dans quelques mois par l'encaissement de la vente des lots. Il en résultera, d'ici 20 à 24 mois environ, une dette par habitant égale à zéro.
- Le troisième emprunt (dit "prêt FFN ") souscrit en 1972, présente un caractère très particulier, puisqu'il se rembourse au fur et à mesure des ventes de certains produits forestiers. L'Office National des Forêts prélève 50 % du montant des ventes, lequel prélèvement s'inscrit au crédit du "prêt FFN " et en diminue le reste à payer (109.000 euros au 01/01/2012). Ces remboursements ne pèsent aucunement sur la trésorerie de la Commune et ne donne pas lieu à l'inscription budgétaire d'une annuité constante.

La dette "FFN" par habitant est d'environ 110 euros. La valeur du patrimoine forestier communal (170 ha environ) est incomparablement supérieure à la dette.

L'extension du village :

L'accroissement démographique de Domblans, entamé au milieu des années 1950, va se poursuivre en 2012.

Tout d'abord, une vingtaine de maisons devraient sortir de terre au premier semestre aux Bauches II, représentant une population supplémentaire de 45 à 50 habitants.

D'autre part, deux immeubles de l'OPAC du Jura vont prochainement s'implanter rue de Bréry, comportant 13 logements, abritant à court terme 20 à 25 habitants.

La population du village devrait ainsi s'établir à 1000 habitants à la fin de 2012.

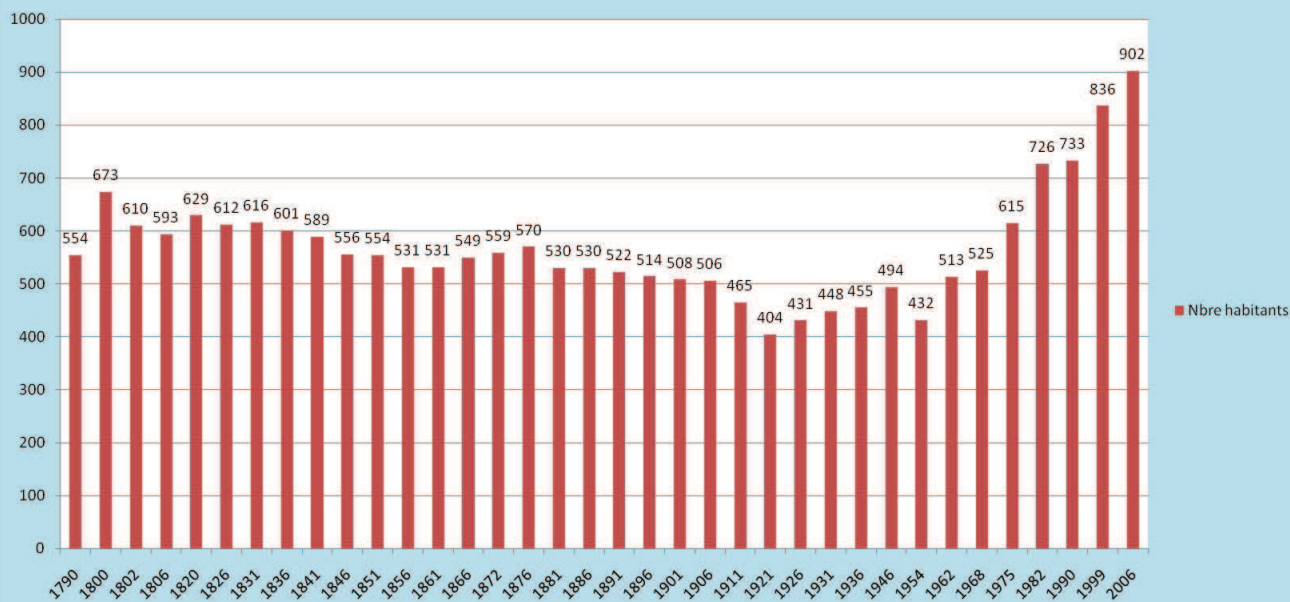
Le recensement de la population :

Chaque foyer de Domblans va recevoir, en janvier ou février 2012, la visite de l'un des 2 agents chargés de procéder au recensement de la population.

Cette opération est "pilotee" par l'INSEE. Elle a désormais lieu tous les 5 ans dans les communes rurales (le précédent recensement a eu lieu au début de 2007).

Je remercie chacune et chacun d'accueillir avec bienveillance les agents recenseurs, comme cela avait été le cas en 2007.

Evolution de la population de Domblans de 1790 à 2006



La natalité :

La natalité enregistrée à Domblans en 2011 a été sensiblement plus faible que celle des années précédentes. Pourtant, la "moyenne d'âge" de la population est plus basse que celle du département du Jura. L'avenir nous dira s'il s'agissait d'une exception "accidentelle" ou d'une tendance durable, auquel cas certaines inquiétudes pourraient se faire jour pour les prochaines rentrées scolaires et pour l'activité quotidienne des assistantes maternelles à domicile.

Effectifs scolaires :

Les prévisions d'effectifs pour la rentrée de septembre 2012 s'établissent actuellement à 110 élèves au maximum. La fermeture d'une classe est à redouter, sauf si la vingtaine de nouvelles constructions aux Bauches et les treize appartements de l'OPAC de la rue de Bréry sont en situation d'être habités en septembre, ce qui est loin d'être assuré.

L'origine principale du sous-effectif actuel est la commune de Frontenay qui scolarise seulement 6 enfants en primaire. Si la proportion des petits Frontenaisiens rapportée à la population totale de leur village était la même que celle observée à Domblans, Frontenay nous enverrait chaque jour 18 enfants au lieu de 6, et la menace de fermeture d'une classe s'éloignerait singulièrement.

L'information relative à l'action municipale :

Quelques (rares) personnes regrettent une insuffisance d'information sur l'action communale.

Je crois utile de rappeler les règles auxquelles se conforme le Conseil Municipal à cet égard :

- l'ordre du jour des séances de Conseil est affiché sur les panneaux officiels une semaine avant les réunions. Il est rédigé de façon détaillée.
- les séances de Conseil Municipal sont publiques et ouvertes à toutes celles et tous ceux qui sont intéressés par tout ou partie de l'ordre du jour.
- les délibérations prises en séance sont affichées sur les panneaux officiels dès leur retour du contrôle de légalité préfectoral.
- ces mêmes délibérations, ainsi que le compte rendu des points de l'ordre du jour qui ne nécessitent pas de délibération, sont disponibles sur le site internet de la Commune (www.domblans.fr) et sont consignées dans un registre consultable en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

Par ailleurs, chaque élu municipal est invité à rendre compte des actions qui concernent sa spécialité au sein du conseil (maire, adjoints, rapporteurs de commissions) dans le bulletin annuel distribué à tous les foyers en Janvier.

Enfin, je suis convaincu qu'aucun élu ne refuse de répondre aux questions qui peuvent lui être posées au hasard des rencontres ou dans le cadre de son voisinage.

Les noms des places et rues nouvelles :

Lorsqu'une rue nouvelle est créée dans le village, ou qu'une rue ancienne, jusqu'alors sans dénomination, s'allonge, se peuple et vient à nécessiter une identification officielle et permanente, se pose le problème de lui attribuer un nom.

Les élus de Domblans choisissent généralement de se pencher sur le cadastre "napoléonien" (établi en 1825), beaucoup plus riche en noms de lieux-dits que le cadastre actuel et ressuscitent la toponymie en usage dans les siècles passés.

Ainsi sont réapparus, après des lustres de mise en sommeil, les noms du Gué Faroux, de la Croix du Poirier, de l'Erreux du Moulin, du Gros Tilleul,... et bientôt, dans le nouveau quartier des Bauches, des Prés de Poix.

Une nouvelle année commence, porteuse de projets au sein de la Commune.

Vous trouverez le détail de ceux-ci dans les pages qui suivent, présentés par les maires adjoints et les rapporteurs de commissions.

L'ensemble du Conseil Municipal souhaite aux Domblanaises et aux Domblanais que 2012 leur apporte bonheur et satisfactions.

Le réseau électrique et téléphonique

Le Sud de la rue de Bréry a bénéficié, voici quelques années, de la mise en souterrain de son réseau électrique qui datait de 1920 (du temps de l'Union Electrique). Ces travaux étaient venus se greffer sur le projet principal d'enfouissement sur le CD 120.

Le projet d'ensemble en cours, inscrit au SIDEDEC en 2009, prend en compte les rues:
Beupoil
de Bréry
de la Belgique.

La rue Beupoil a été réalisée en 2011.

La rue de Bréry devrait normalement voir les travaux exécutés avant la fin de l'année 2012.

La rue de la Belgique devrait suivre vraisemblablement en 2013.

A l'issue de ce programme, les parties anciennes de Blandans, La Muyre et Domblans seront pratiquement toutes desservies en souterrain. Il aura fallu environ 20 ans pour y parvenir.

Les travaux d'effacement sont systématiquement mis à profit pour enfouir une gaine destinée à recevoir la fibre optique lorsque le "Très Haut Débit" (THD) sera disponible à Domblans.



Avant



Après

Les coûts financiers qui concernent la rue de Bréry se décomposent comme suit :

Basse tension, montant prévisionnel :

99 670 € TTC

(Part. communale: 18 540 € soit 18,6 %)

Eclairage public, montant prévisionnel :

16 010 €

(Part. SIDEDEC sur fonds propres: 6 404 €

soit 40 % - Part. communale: 9 606 € soit 60 %)

Téléphone, estimation France Télécom :

20 750 €

(montant des travaux de Génie Civil :

16 750 € - câblage et gestion: 4 000 €) .

Dépense à la charge de la commune en quasi-totalité.

EAU POTABLE

PUITS DE CAPTAGE



Lors des contrôles hebdomadaires de fonctionnement du système d'alimentation en eau potable de notre commune, nous avons constaté un dysfonctionnement au niveau du remplissage des deux réservoirs situés à Blandans.

Le principe d'alimentation est basé sur le fonctionnement en alternance de deux pompes immergées dans le puits (-11m de profondeur dans la nappe phréatique) et en fonction des besoins du réseau (seuil haut et bas le jour + seuil haut et bas la nuit). Il est commandé par une sonde piézométrique installée dans un réservoir et reliée à la station de pompage par une ligne PTT spécialisée aérienne.

Le principe est de maintenir en journée un niveau dans les réservoirs correspondant à la demande du réseau (consommation moyenne journalière $\approx 270\text{m}^3$) + une réserve incendie de 120m^3 , et d'assurer la nuit (de 20h à 6h) le remplissage des réservoirs afin de bénéficier du tarif ERDF Heures Creuses.

Ce principe n'étant plus respecté, nous avons effectué des mesures sur chacune des deux pompes afin de s'assurer que les débits minimaux étaient respectés soit $22,5\text{m}^3/\text{H}$.

Constat :

- Une des deux pompes n'affichait plus qu'un débit de $10\text{m}^3/\text{H}$, ce qui n'assurait plus le remplissage suffisant la nuit suivant le cycle de permutation.

Décisions :

- Les pompes datant de 1976, année de mise en service de la Station de Pompage (35 années de service), une consultation a été lancée auprès de trois fournisseurs pour procéder à leur remplacement, avec possibilité d'augmenter leur débit, la ressource en quantité et qualité le permettant.

- Après dépouillement des offres, le Conseil Municipal a retenu la proposition la "mieux disante" à savoir celle de la Lyonnaise des Eaux pour un montant TTC de $4\,989,71\text{€} \times 2$ soit $9\,979,42\text{€}$.

Les travaux de remplacement ont été réalisés, le Jeudi 20 Octobre 2011, par deux techniciens de la société retenue, aidés pour la sortie et la remise en place des trains de tubes et des pompes par la société JURA-LEV.

Le nouvel équipement comprend : 2 pompes KSB de débit 30m^3 permettant le remplissage des réservoirs la nuit en Heures Creuses. Depuis la mise en route nous sommes entièrement satisfaits du résultat.

Financement :

- une partie $6\,000\text{€}$ prévue au budget eau et assainissement pour le remplacement de l'armoire électrique du puits de captage (commande différée au budget 2012)

- le solde pris sur le budget général soit $3\,479,42\text{€}$.

EAU POTABLE

Dans le cadre du Schéma Directeur d'Assainissement et de la 2ème tranche de travaux programmés en 2011/2012, le Conseil Municipal a proposé de mettre à profit ces travaux pour renouveler la conduite d'eau potable rue du Vergerot. Ces travaux ont en effet été

menés simultanément en ménageant une sur largeur pour la pose du réseau neuf. Cette solution a permis de limiter la dépense et d'éviter d'ouvrir 2 fois la chaussée. La conduite d'eau potable de la rue du Vergerot, actuellement en diamètre 80 mm a été remplacée par une conduite en diamètre 125 mm, beaucoup plus adaptée aux besoins des habitants des Bauches I, des Bauches II, ainsi que des établissements industriels et artisanaux de la rue du Vergerot. Une augmentation très sensible du débit sera ainsi obtenue.

Reprise également de l'ensemble des branchements des particuliers sur le domaine public, avec regard de comptage, dispositif de branchement et compteur nouvelle génération à tête émettrice.

Pose d'un poteau d'incendie à prise principale de $\varnothing 100\text{mm}$ et 2 prises latérales de $\varnothing 65\text{mm}$, à demi-raccords symétriques normalisés modèle hors gel.

Coût des travaux (entreprise SAS PETITJEAN à Cuisia) 39 890,79 €

Financement

Une demande de subvention a été adressée à l'Agence de l'Eau, avec une réponse négative, ces travaux n'étant pas éligibles aux aides de cette dernière.

Une autre demande a été adressée au Conseil Général du Jura, toujours en attente de réponse.

Il est évident que quelque soit la réponse la dépense sera supportée par le budget Eau et Assainissement de notre commune.

L'adjoint responsable, Bernard FRACHON

ASSAINISSEMENT



SCHÉMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT : 2^{ème} tranche de travaux

Les travaux de cette 2^{ème} tranche concernent :

Pour la tranche ferme :

- la mise en séparatif du réseau de la rue du Vergerot (les travaux seront terminés fin Janvier 2012)
- la mise en séparatif d'une partie du réseau situé sous la RD n°120 entre la rue du Vergerot et la rue de l'Église (travaux terminés)
- la mise en séparatif des branchements de la rue de l'Église sur le réseau séparatif existant (travaux terminés)

Pour la tranche conditionnelle :

- la poursuite de la mise en séparatif du réseau dans la partie basse de la rue de l'Église jusqu'au carrefour avec la rue Désiré Monnier (début travaux 1^{er} Février 2012)

Montant des travaux (estimation) honoraires compris

- Tranche ferme	150 000 €
- Tranche conditionnelle	100 000 €
- Total travaux	250 000 €

Financements (accordés)

- Subvention Conseil Général	75 000 €	(30%)
- Subvention Agence de l'Eau	75 000 €	(30%)
- Budget Communal	100 000 €	(40%)
- Total	250 000 €	(100%)

Attribution des travaux

11 entreprises ont demandé le Dossier de Consultation

5 entreprises ont remis une offre

La Commission Communale d'Appel d'Offres s'est réunie en Mairie le 14 Juin 2011 en présence du maître d'œuvre, IRH Ingénieur Conseil, et a procédé à l'ouverture des plis.

Une seconde réunion de la CCAO s'est tenue en Mairie le 23 Juin 2011, pour statuer sur le choix d'un adjudicataire au vu du rapport d'analyses des offres établi par IRH.

La CCAO a proposé de retenir l'offre la "mieux disante", à savoir l'offre de la SAS PETITJEAN à Cuisia, qui a obtenu la meilleure note sur l'ensemble des 3 critères d'analyse.

Le Conseil Municipal dans sa séance du 8 Juillet 2011, à l'unanimité, confirme le choix et décide de retenir la SAS PETITJEAN pour la réalisation de la 2^{ème} tranche du Schéma Directeur d'Assainissement de Domblans (tranche ferme et tranche conditionnelle) pour un montant de 231 189,78 € HT (276 502,98 € TTC).

Nous profitons de ces quelques lignes, pour vous demander de bien vouloir nous excuser pour les désagréments ou la gêne que ces travaux ont pu ou pourront vous apporter, ceux-ci étant obligatoires.

L'adjoint responsable, Bernard FRACHON

ECLAIRAGE PUBLIC

Lorsque vous avez une lampe morte près de chez vous, veuillez le signaler au secrétariat de la Mairie, aux heures d'ouverture, afin que celle-ci soit inscrite sur la liste des dépannages à effectuer.

Le double de cette liste est remise au moins deux fois par an à l'artisan-électricien qui assure la maintenance de l'éclairage public.

Pour une raison de coût, il est inenvisageable que celui-ci vienne pour le remplacement d'une seule lampe (et ceci le plus rapidement possible). Ce simple rappel sera à l'évidence compris de tout le monde.

Bernard FRACHON, René DUTRUEL

Gestion de la forêt domblanaise



L'exploitation significative des résineux, implantés dans les années 60-70, a nécessité l'amélioration d'un chemin d'accès et la location d'une portion de terrain afin de favoriser le stockage et le chargement des engins spécialisés.

En effet les tas de bois stockés à proximité de la route de Menétru-Frontenay témoignent de l'importance de ce stockage.

De même, dans les parcelles N°7 et 8, proches de la route de La Muyre à Plainoiseau, et N°12 et 13, proches de Le Louverot, une partie des résineux a été marquée par l'ONF et a été vendue à la vente de Champagnole du 07 avril 2011.

Concernant la gestion des feuillus, l'ONF nous propose de planter dans la parcelle proche de la N°6, achetée récemment à M. Guyon de Saint-Germain, quelques châtaigniers. Effectivement, on peut remarquer, dans cette zone, ces essences assez peu répandues par ailleurs. Cette parcelle de 1 Ha, qui a été coupée à blanc par l'ancien propriétaire, était plantée en résineux. Elle est située en bordure du chemin qui longe la parcelle 11 (affouages 2009)

Gestion au niveau financier

Recettes

Vente de futaies	6 500 €
Vente de résineux	9 100 €
Affouages	1 550 €

Dépenses

Investissement	7 000 €
Exploitation	3 150 €

Affouage 2011

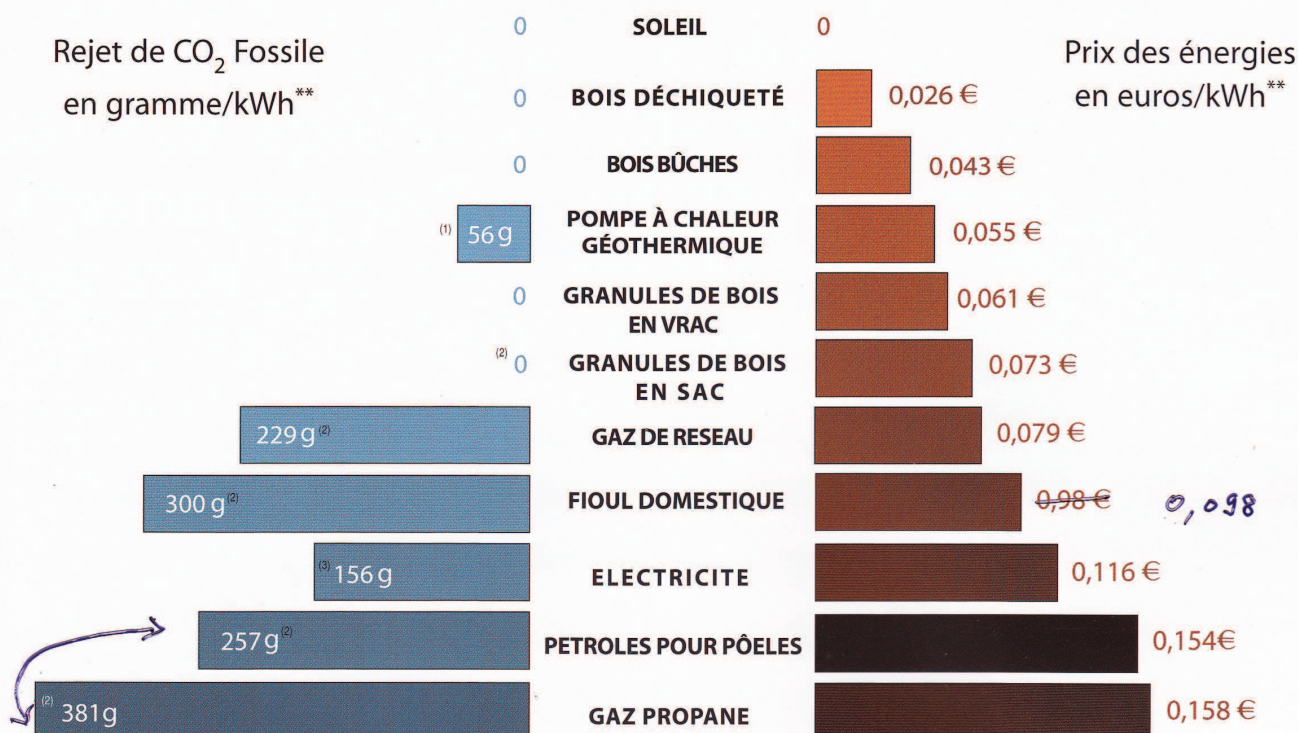
L'affouage de cette année a lieu dans la deuxième partie de la parcelle N°6 à l'Est de la ligne à haute tension d'une part (la première partie a été exploitée l'an dernier) et dans la parcelle N°16 d'autre part (houppiers de chênes principalement).

Le coût de l'énergie

Il m'a semblé intéressant de joindre ici l'argus de l'énergie publié récemment par l'AJENA (Agence Jurassienne pour la diffusion des Energies Nouvelles)

Ce tableau nous donne une idée du coût mais aussi de la quantité de CO₂ rejeté dans l'atmosphère en fonction de l'énergie utilisée.

On peut voir par exemple la grosse différence du coût du gaz propane avec celui du réseau. Cependant, certains critères importants ne doivent pas non plus être oubliés, on peut remarquer un coût moindre pour le bois déchiqueté par rapport au granulé mais l'installation nécessaire pour le bois déchiqueté est difficilement concevable pour un particulier.



** kWh utiles - (1) Source : AJENA selon étude ADEME/EDF - (2) Source : ADEME - (3) Source : ADEME/EDF

Les émissions de CO₂ issues de la combustion du bois sont considérées comme absorbées par la croissance des arbres suivant le principe du cycle du carbone forestier. L'accroissement annuel des forêts, mesuré en m³ par an et par hectare, mesure la quantité annuelle de ressource renouvelable disponible (matière et énergie), dans la mesure où les forêts sont gérées durablement, ce qui est le cas dans nos régions.

Coût du chauffage et de la production d'eau chaude sanitaire pour les ménages

Le coût de chaque énergie est exprimé en euros TTC par kWh (kilowattheure) et tient compte du rendement des appareils produisant et émettant la chaleur. Par contre il ne tient compte ni de l'investissement, ni de l'entretien (ramonage, contrat SAV) de ces appareils. Remarquons que seuls les poêles à pétrole et le chauffage électrique direct ne nécessitent pas d'entretien. La combustion de pétroles pour poêles (kerdane, kérosène, éthanol) dégage des produits susceptibles de provoquer des condensations et une mauvaise qualité de l'air. Il est indispensable de ventiler correctement les locaux chauffés par ce moyen.

Ces coûts sont calculés pour le chauffage d'une maison individuelle de 100 m² située à Lons-le-Saunier, isolée suivant les règles de construction en vigueur en 1990 et pour la production d'eau chaude sanitaire pour une famille de quatre personnes soit un total de 16 000 kWh/an. Pour faire une comparaison du coût de chaque énergie ou obtenir un ordre de grandeur du coût de chauffage de votre habitation, il vous faut multiplier le coût de l'énergie (euros par kWh) par votre consommation (en kWh/an). Les rendements considérés sont ceux de chaudières neuves. Les prix de chaque énergie comparée sont ceux observés en Juin 2011.

Conditions de prix Juin 2011

Bois déchiqueté : 0,026 €/kWh.

Descriptif : Rdt moyen 80 %
72 € TTC/tonne (TVA 5,5%) - 3500 kWh/t
Remarque : vu les conditions de livraisons et de stockage, le bois déchiqueté convient rarement au chauffage individuel. Par contre, le coût de la chaleur fournie incite à étudier son utilisation lors d'un projet collectif de plusieurs logements.

Granulés de bois en vrac : 0,061 €/kWh.

Descriptif : Rdt moyen 85 %
237 € TTC la tonne - livraison 3,5 tonnes (TVA à 5,5 %) - 4600 kWh/tonne.

Granulés de bois en sac : 0,073 €/kWh.

Descriptif : Rdt moyen 85 %
diamètre 6 mm, conditionnés en sacs de 15 kg livrés par palette entière (72 sacs) : 284 € TTC la tonne (TVA à 5,5 %) - 4600 kWh/tonne.

Astuce : pensez au big-bag de 1000 kg vendu à un prix attractif !

Bois en bûches : 0,043 €/kWh.

Descriptif : Rdt moyen 70 %
48 € TTC le stère en quartiers de hêtre sciés en 33 cm (TVA 5,5 %) - 1600 kWh/stère

Pompe à chaleur géothermique : 0,055 €/kWh.

Descriptif :
12 kVA double tarif. Installation de type PAC eau glycolée/eau sur plancher chauffant basse température COP moyen annuel de chauffage de 3. Besoins en eau chaude sanitaire : résistance électrique (3000kWh). Tarif régulé - frais d'abonnement : 125,07 € seulement, car le coût de l'abonnement 3 kVA indispensable est déduit. 0,1293 € TTC/kWh (HP) - 0,0864 € TTC/kWh (HC)

Gaz de réseau : 0,079 €/kWh.

Descriptif : Rdt moyen 90 %*
tarif B1 - 0,0545 € TTC / kWh PCS en tarif règlementé - Coût d'abonnement : 186,86 euros/an

Fioul domestique : Prix : 0,98 €/kWh.

Descriptif : Rdt moyen 90 %*
livraison de 2000 litres - 0,9 € TTC/litre. 10 kWh/litre.

Electricité : 0,111 €/kWh.

Descriptif : Rdt moyen 98 %
9 kVA double tarif, 16 000 kWh par an dont 7000 kWh en heures creuses (dont 100 % d'eau chaude sanitaire) - tarif régulé - frais d'abonnement : 47,07 € TTC seulement, car le coût de l'abonnement 3 kVA indispensable est déduit (TVA 5,5%) - HP : 0,1293 € TTC/kWh (TVA 19,6 %) - HC : 0,875 € TTC/kWh (TVA 19,6 % et autres taxes).

Gaz propane : 0,158 €/kWh.

Descriptif : Rdt moyen 90 %*
livraison moins de 2 tonnes (cuve louée) 1,680 € TTC/kg - 12,8 kWh/kg - abonnement 196 € TTC

Pétroles pour poêles : 0,154 €/kWh

Descriptif : Rdt moyen 70 %
1,07 € le litre par 20 litres.
Qualité standard, distribuées localement.
Existe aussi sous forme d'éthanol et de kérosène.

Soleil : 0 €/kWh

Descriptif : Energie naturelle disponible. Nécessité d'installation d'un appoint. Diminuer le coût de l'énergie d'appoint du pourcentage économisé par le solaire. Exemple avec un appoint gaz de réseau : multiplier par 0,6 le coût de l'énergie gaz si le solaire couvre 40 % des besoins.

* Pour une chaudière à condensation le rendement est augmenté de 10 % lorsqu'elle alimente un réseau basse température (plancher chauffant ou radiateurs basse température)

document AJENA

SALLE DES FÊTES

BILAN DE L'EXPLOITATION DE LA SALLE DES FÊTES – ANNÉE 2011

RECETTES	
Location des salles (petite, grande et cuisine).....	9 246,00
Location de la vaisselle + sono.....	1 023,95
Chauffage.....	1 490,00
Total.....	11 759,95
DÉPENSES	
Indemnités de gestion.....	3 991,76
Indemnités de régie.....	110,00
Téléphone.....	360,96
Chauffage gaz.....	7 159,36
Électricité.....	1 812,92
Produits d'entretien + achat de vaisselle.....	318,31
Contrats d'entretien (chaudière, électricité, désenfumage, alarme).....	1 490,76
Interventions pour entretien.....	3 840,25
Achat chambre froide pour le bar.....	2 170,74
Total.....	21 255,06

Cette année, le bilan laisse apparaître un déficit très important. Ceci pour 2 raisons :

- L'achat d'une chambre froide supplémentaire pour le bar (2 170€)
- De nombreuses interventions pour l'entretien d'appareils tel que la VMC qu'il a fallu changer et, actuellement, le compresseur d'une chambre froide à remplacer.

Ces équipements datent de la création de la salle des fêtes (12 ans) et commencent à présenter des signes d'ancienneté.

Autres dépenses importantes : le chauffage. La consommation de gaz n'a pas augmenté, au contraire, mais le total des factures laisse apparaître une forte augmentation. Après calcul le gaz aurait subi une augmentation de 28% cette année... C'est pourquoi les membres du conseil municipal ont approuvé à l'unanimité une délibération décidant d'augmenter le tarif du m³ de gaz de 8 à 10€ .

Les locations restent nombreuses tout au long de l'année ; beaucoup de réservations pour des mariages en juin, juillet et août. Les autres mois de l'année, c'est la petite salle qui est souvent occupée pour des fêtes de famille.

Neuf associations communales et intercommunales profitent d'une gratuité par an.

S'agissant de ces dernières, suite à quelques incidents lors d'une occupation de la petite salle, il nous a semblé utile de convoquer les responsables de ces associations bénéficiant d'une gratuité pour redéfinir différents points du règlement ainsi que de l'utilisation des salles. Malheureusement sur 9 associations convoquées, 3 étaient représentées et 2 excusées.

Lors de cette réunion du 23 février 2011, dans un premier temps, M. FRACHON a présenté les techniques des systèmes de chauffage et de ventilation (rappel du principe du chauffage à 16°C).

Il a essayé de sensibiliser les participants à l'évolution du coût du chauffage.

Dans un deuxième temps, responsable de la gestion de l'immobilier, j'ai rappelé le rôle, les obligations et les précautions incombant à la gestionnaire Martine RECOUVREUX, ainsi que ce qui est autorisé, conseillé ou interdit lors des locations aux associatifs locaux.

Cette réunion s'est terminée par un échange très positif ; une liste exhaustive a été dressée pour des demandes ou des attentes dans le but d'améliorer notre salle des fêtes.

Accessibilité et RT 2012

Dans les bulletins précédents, nous avons déjà abordé les questions du **Grenelle de l'Environnement** et de l'**Accessibilité** des bâtiments et voiries.

Devant les échéances qui se rapprochent ainsi que les enjeux pour les années à venir, le Maire et le Conseil Municipal ont décidé de créer une commission spécifique à ces thématiques. J'ai accepté d'être rapporteur de cette nouvelle commission, dont le rôle est de garantir que chaque action menée pour les bâtiments et la voirie, mais aussi toutes les activités communales, prennent en compte ces problématiques. C'est ainsi que des travaux sont prévus pour isoler les logements de l'école, menés en parallèle avec un changement des équipements de chauffage qui permettront de réduire les consommations d'énergies en concordance avec le Grenelle.



C'est aussi pour cela que des murs de classes ont été isolés et que les menuiseries de la mairie ont été remplacées, de même que des travaux d'isolation ont été faits à la salle Tosi.

En terme financier, il faut bien admettre que l'amortissement de ces travaux est difficilement quantifiable en temps d'amortissements, mais ils répondent à un devoir de respect des accords du Grenelle de l'Environnement et aussi à une conscience du conseil municipal de ne pas jeter les énergies par les fenêtres.



Concernant l'accessibilité, des travaux sont envisagés à l'école et à La Poste. Des diagnostics ont été réalisés, et il appartient maintenant au Conseil municipal d'étudier ces rapports pour programmer les aménagements à faire d'ici 2015, afin de diluer le coût sur plusieurs années.

Vie pratique et bon voisinage

Aujourd'hui, le nombre de chiens vivant dans les foyers occidentaux ne cesse d'augmenter. Avec ce phénomène suit également une augmentation remarquable des déjections canines.

Tout propriétaire de chien, avant l'acquisition de son animal, a au moins pensé une fois au problème que constitueraient les déjections de son ami à quatre pattes. Certaines personnes ont vite réglé le problème en laissant leur chien faire comme bon lui semble sur leur terrain et à "miner" celui-ci de ses nombreuses crottes. D'autres, cependant, ont jugé bon de promener leur chien, deux à quatre fois par jour, pour laisser à leur toutou le soin de faire ses besoins dans la nature, ou sur les trottoirs, ce qui n'est bien évidemment pas apprécié par les passants. Ces crottes constituent une véritable nuisance. D'une part, parce que cela n'est pas propre, mais en plus, parce que cela est dangereux. Nul n'est à l'abri de

marcher sur une de ces déjections et ainsi de glisser.

Pour faire face à ce fléau, l'état français a rédigé un article, dans son nouveau Code pénal, mettant en garde contre les fameux déchets de nos animaux de compagnie. Ainsi, l'article R.632-1 du nouveau Code pénal dispose que « est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 2^{ème} classe le fait de déposer, d'abandonner ou de jeter, en un lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet, de quelque nature qu'il soit, si ce dépôt n'est pas effectué par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation. (...) »

Toute personne qui ne prête pas attention à la réglementation en vigueur dans la commune où il réside encourt une amende, d'une somme variant selon la commune ou la région.

Travaux de voirie réalisés en 2011 à Domblans

par l'intermédiaire et avec le financement de la CCCHS :

- 1 purge rue de la Desserte VC N° 23 + chaussée réalisée en enrobé.
- 1 enduit général, chemin des Grands Prés VC N° 3
- 1 enduit général, chemin de la Muyre à St Germain VC N° 7 (réparation préalable au point à temps)
- enrobé rue Désiré Monnier VC N°17 (du carrefour Rue Beaupoil à la RD 57).
- Terrassement + bi-couche chemin du Gros Tilleul VC N° 21
- Point à temps :
 - rue des Prés Mourains VC n°6
 - rue des Coteaux de Seille VC n° 46
 - rue Désiré Monnier VC N° 17
- Ces travaux ont été faits par l'entreprise Bonnefoy de Larnaud

Création d'un réseau d'évacuation des eaux pluviales caniveau CC2 Rue de la Desserte VC n° 23

réalisé par l'entreprise Bonnefoy et avec le financement de la commune :

- pose de 40 ml de caniveaux CC2 et de 1 regard avec grille fonte de 50 x 50.



Rue de la
Desserte



Rue Désiré
Monnier

Création d'un réseau d'évacuation des eaux pluviales caniveau CC2 Rue Désiré Monnier VC n° 17

du carrefour Rue Beaupoil à la RD 57

réalisé par l'entreprise Bonnefoy et avec le financement de la commune :

- pose de 75 ml de caniveaux CC2 et de 4 regards avec grilles fonte de 50 x 50.

Signalisation horizontale

Les travaux réalisés par l'entreprise Signaux Girod d'Arbois GIROLINE pour cette année sont les suivants:

- 5 passages piétons : sur la RD 120
- Stops et Cédez le passage : rue Désiré Monnier et chemin des Grands Prés
- 2 marquages jaunes pour l'arrêt du bus RD 120
- 1 marquage gendarme couché rue de la Sarrazine (dents de scie)
- 1 ligne blanche rue du Gros Tilleul et rue de la Desserte
- l'axe de la RD 120 entre panneaux agglos

Liste des Associations 2011/2012

Association	Présidence	Activités principales	Téléphone
Anciens combattants AFN	M. SAMPERS André	Célébrations Armistices Anniversaires Devoir de Mémoire	03 84 85 20 18
Amicale des Sapeurs-Pompiers	M. LAMBERET Rémy	Cérémonie 14 Juillet Méchoui annuel, Loto	03 84 44 64 68
Société de Chasse	M. RECOUVREUX Pascal	Pratique de la Chasse	03 84 85 27 51
Au Vent du Cuard	M. DE BROISSIA Patrice	Sauvegarde de l'Environnement	03 84 85 24 26
Arts Martiaux des Coteaux de Seille	M. HUGONNAUX Olivier	Pratique du Judo + autres Arts Martiaux	03 84 44 90 22
Club aquariophile Jurassien	M. CLERGUE Laurent	Puces (15 Août), Bourse d'échanges en Octobre	06 36 57 26 38
Club du Temps Libre "les Amis"	M ^{me} GUILLAUME Annick	Après-midi jeux (chaque Mardi), Expo-vente, Voyage	03 84 85 24 66
Comité des Fêtes	M. BUCHIN Jean-Marie	Animation village Puces Fête foraine Soirée dans. Concours	03 84 44 85 40
Coopérative Scolaire	Mme VILLERET Nadine	manifestations au profit d'activités extrascolaires	03 84 44 62 48
Foyer Rural	M ^{me} GUILLAUME Annick	Travaux manuels (2j/semaine) Dans. salon, Gym, Cirque, Inform.	03 84 85 24 66
"Les Blés Noirs"	M ^{me} TRIOMPHE Christine	Association du quartier "La Sarazine"	09 62 02 73 98
Pétanque des Coteaux de la Haute-Seille	M. OLIVIER Richard	Pratique Pétanque, Concours en Juillet et Challenge	06 77 14 07 31
Société de Musique de Voiteur	M. MARRON François	Pratique de la Musique, Concerts	03 84 25 39 43
Union Sportive des Coteaux de Seille	M. BAUDRY Jacques	Pratique football, Bourse Vélos Loto, Souper dans. Tournoi	03 84 44 66 63
3CHS	M. PETITJEAN Gérard	Pratique de la Course à pied	03 84 44 66 39



Repas des + de
70 ans
11/11/11

Dates à retenir pour les diverses animations locales (2012)

Samedi 28 Janvier	Souper dansant	USCS (football)
Samedi 11 Février	Loto	Amicale des Pompiers
Samedi 25 Février	Carnaval	Comité des Fêtes
Samedi 3 Mars	Bourse aux vélos	USCS
Samedi 17 Mars	Moules-Frites	Coopérative Scolaire
Samedi 14 Avril	Concert	Société de Musique
Lundi 28 Mai	Tournoi des Jeunes	USCS
Dimanche 3 Juin	Méchoui	Amicale des Pompiers
Dimanche 24 Juin	Puces	Comité des Fêtes
Samedi 30 Juin	Fête/retraite aux Flambeaux	Comité des Fêtes
Dimanche 1 ^{er} Juillet	Fête Foraine	Comité des Fêtes
Samedi 14 Juillet	Concours Pétanque	PCHS (Pétanque)
Samedi 14 Juillet	Feux d'Artifices/Repas	Amicale des Pompiers
Samedi 18 Août	Concours Pétanque	PCHS
Samedi 25 Août	Cochon Grillé	Comité des Fêtes
Dimanche 14 Octobre	Loto	USCS
Samedi 3 Novembre	Repas	"Les Blés Noirs"
Dimanche 11 Novembre	Repas des + de 70 ans	Commune
Vendredi 16 Novembre	Soirée Cochonnaille	Comité des Fêtes
Samedi 17 Novembre	Loto	Comité des Fêtes
Dimanche 18 Novembre	Jeux de cartes	Comité des Fêtes
Dimanche 2 Décembre	Exposition-Vente	Foyer Rural

Info Jeunesse

La commune de Domblans octroie une aide pour les jeunes du village âgés de 11 ans à 26 ans et qui sont étudiants.

Cette aide consiste à financer la moitié des cartes Avantage Jeunes. Pour les plus jeunes, ou plus âgés, il est possible de se les procurer également par l'intermédiaire de la mairie (1 euro moins cher que si vous les achetez au bureau d'Info Jeunesse à Lons-Le-Saunier)



Ces cartes donnent droit à de nombreuses réductions dans plusieurs domaines qui vont par exemple de l'achat de fournitures en librairie à des entrées à la piscine de Lons, des réductions également pour certaines licences sportives, etc...

Elles connaissent un véritable succès et nous en avons distribuées un nombre proche de la centaine pour cette année scolaire 2011-2012.

L'association loi 1901 Info Jeunesse Jura met à la disposition des jeunes et de leurs parents de nombreux services et infos.

Vous trouverez toutes informations utiles sur les deux feuillets encartés dans ce bulletin.

L'adjoint responsable, Michel ROUSSOT



*Cigognes dans la plaine de
Domblans le 25/02/2011*

Photo Louis BERTHET

AFFAIRES SCOLAIRES 2011**RENTREE**

L'école, qui avait été dans le champ d'étude pour une suppression de poste, n'a finalement pas perdu sa 5^{ème} classe.

L'équipe éducative n'a pas subi de changement pour la rentrée de septembre 2011 sauf pour l'Emploi de Vie Scolaire (EVS)

Enseignants : M^{mes} VILLERET Nadine (directrice), CHEVROT Anouk, DE PASQUALIN Aude, FONTANA Agnès, MATHEZ Angéline (décharge de la directrice tous les lundis), M. ANCEAU Alain

ATSEM : M^{mes} CHALOYARD Karine, COUTENOT Colette

EVS : M^{me} BOLZ Stéphanie, qui est présente 2 jours par semaine (lundi et mardi) à Domblans et 2 jours par semaine à l'école publique de Voiteur.

Le jour de la rentrée, lundi 5 septembre 2011, 109 élèves étaient présents, répartis de la façon suivante :

cycle 1 : 4 TPS(2 ans)+ 10 PS (3 ans)+ 10 MS (4 ans) = 24 avec Aude de Pasqualin

cycle 2 : 12 GS (5 ans) + 11 CP (6 ans) + 12 CE1 (7 ans) = 35 avec Anouk Chevrot, Nadine Villeret, Angéline Mathez

cycle 3 : 15 CE2 (8 ans) + 10 CM1 (9 ans) = 25 avec Agnès Fontana

10 CM1 (9 ans) + 15 CM2 (10 ans) = 25 avec Alain Anceau

Les prévisions pour la rentrée 2012 : 107 élèves

Un DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale) est affecté à l'école : M. DOLARD Marcel

AIDE PERSONNALISEE

Les enseignants apportent un soutien aux enfants en difficulté tous les jours de 12h50 à 13h20 pour 15 à 20 élèves sur 5 modules dans l'année.

ELECTIONS AU COMITE DE PARENTS

Elles ont eu lieu soit à l'école soit par correspondance vendredi 14 octobre 2011. Sur 146 inscrits, il y a eu 55 votants (37,6 %), 55 suffrages exprimés.

10 parents ont été élus : M^{mes} Chevalier, Drzymada, Grandvaux, Lacroix, Ligout, Pitel, Vincent, Vuillermot, Waeber, M. Beaufiles.

LANGUES

M^{me} Alcaras est intervenante:

en anglais (42 élèves du CE2 au CM2)

et en allemand (8 élèves de CM1 et CM2).

Josette REYMANN, rapporteur de la Commission

RESTAURANT SCOLAIRE – GARDERIE

La fréquentation de notre restaurant scolaire est très stable, de 30 à 40 repas sont servis chaque jour par le personnel communal : Mesdames Maryse BECOULET et Pierrette BOIDARD, qui sont secondées les mardis et jeudis par Corinne BONIN et Colette COUTENOT, jours où les enfants sont les plus nombreux et afin de respecter les normes exigées par Jeunesse et Sports et la Caisse d'Allocations Familiales (1 adulte pour 12 enfants).

FREQUENTATION DU RESTAURANT SCOLAIRE

Mois de l'année	Nombre de jours	Nombre de repas	Moyenne par jour
Janvier	17	589	34/35
Février	11	366	33
Mars	15	543	36
Avril	9	325	36
Mai	18	596	33
Juin/Juillet	16	487	30
Septembre	16	505	31/32
Octobre	12	463	38/39
Novembre	15	504	33/34
Décembre	10	347	34/35
TOTAUX	139	4725	34

On constate que **la garderie** est fréquentée par une dizaine d'enfants le matin et de 15 à 20 le soir ; par contre celle du midi ne concerne que très peu d'enfants (3 à 5) et mobilise une personne pendant une heure.

FREQUENTATION DE LA GARDERIE

Mois de l'année	Nombre de jours	Garderie du matin	Garderie du midi	Garderie du soir	Moyenne du matin	Moyenne du midi	Moyenne du soir
Janvier	17	175	87	313	10	5	18/19
Février	11	112	52	179	10	5	16
Mars	15	141	63	268	10	4	18
Avril	9	83	28	153	9	3	17
Mai	18	192	50	305	11	3	17
Juin/Juillet	16	129	44	238	8	3	15
Septembre	16	154	43	270	10	3	17
Octobre	12	107	35	224	9	3	18/19
Novembre	15	130	37	278	9	2	18
Décembre	10	98	25	190	10	2	19
TOTAUX	139	1321	464	2418	9/10/11	3	17

Rappel des horaires de garderie :

Matin : 7h15-8h20

Midi : 11h30-12h30

Soir : 16h30-18h15

Coût d'une séquence garderie (matin, midi ou

soir) : 1,02 €. S' il y a 3 séquences garderie dans la même journée pour un enfant, 2 seulement sont facturées soit maximum : 2,04 €

LES LOCAUX

Une salle de classe est attenante au restaurant scolaire ; cette salle est à la disposition des enseignants qui l'utilisent lors de décloisonnement de classe et pour les cours de langues étrangères.

Elle est aussi réservée le jeudi pour l'accueil du RAMi (Relais d'Assistants Maternelles itinérant).

En effet, chaque jeudi matin, la cour du restaurant scolaire voit défiler des poussettes et des bambins.

Accompagnés de leurs assistantes maternelles, ces enfants âgés de quelques mois à 2 ou 3 ans sont accueillis depuis le mois de Novembre par une nouvelle animatrice, responsable du RAMi pour la CCCHS : Céline BÉTOURNÉ.

Pendant environ 1 heure, des animations sont proposées : jeux, peinture, histoires, etc...

C'est aussi un moment d'échanges pour les accompagnatrices qui leur permet de rompre l'isolement lorsqu'on est toute la journée avec des petits.

C'est un groupe d'une dizaine d'enfants qui, chaque semaine, participe à ces rencontres.

Au mois de Juillet, ce bâtiment est le point de rassemblement de l'Accueil de Loisirs, organisé par la CCCHS. Cette année pendant 4 semaines, des enfants de Domblans et des villages environnants ont été accueillis sur ce site.

Avec une moyenne de 18 enfants le matin, 16 présents au repas et 19 enfants l'après midi, ce centre donne satisfaction.

L'encadrement était assuré par 4 animateurs dont un animateur responsable : E. SANTI (stagiaire BAFA) et supervisé par la directrice de l'Accueil de Loisirs : Anne CLAVELIN.

Les animations, cette année, ont été quelque peu perturbées par le mauvais temps et de nombreuses sorties ont dû être annulées.

L'Adjointe responsable, Marie-Noëlle ROY

LES CHIENS PERDUS

Avec la période de chasse, il n'est pas rare que les chiens lancés à la traque d'un gros gibier parcourent des distances importantes et échappent au contrôle de leur maître, ils sont perdus, et se trouvent dans l'impossibilité de retrouver leur point de départ. Après avoir erré quelques temps dans la nature, ils se rapprochent des habitations et se font recueillir par une personne de bonne volonté. C'est alors, que le système de recherche du propriétaire pose quelquefois problème, que faire :

1^{er} réflexe, on s'adresse à la mairie ou aux responsables locaux de la chasse, qui, par connaissance peuvent connaître le propriétaire.

Il faut savoir, que le répertoire national d'identification des animaux se trouve à L'HAY-LES-ROSES dans le VAL-DE-MARNE tel : 01.55.01.08.40. Il suffit de relever le n° d'identification du chien tatoué dans l'oreille droite ou sous la cuisse et de téléphoner au n° indiqué qui vous communique le nom du propriétaire. On peut également consulter une clinique vétérinaire qui contacte le répertoire national à votre place. L'animal peut également être identifiable par une "puce" dissimulée sous la peau, il faut alors avoir recours à un vétérinaire pour connaître les coordonnées de l'animal. Il en est de même pour les autres animaux.

2^{ème} cas, le chien ou le chat est abandonné par un maître peu scrupuleux, nous nous adressons alors à la S.P.A qui prend en charge le devenir de l'animal.

Chaque année, ce sont quatre ou cinq animaux qui font l'objet de ces recherches.

Louis BERTHET

MAIRIE :**Bureau des adjoints :**

La 2^{ème} tranche de réhabilitation des locaux du secrétariat consistait à l'aménagement d'un bureau collectif pour les quatre adjoints. Cette salle, située au fond côté Est, était occupée par l'informatique, la photocopieuse et des sanitaires.

Les travaux réalisés au printemps ont consisté à l'abaissement du plafond, ce qui a permis l'isolation thermique et phonique, avec installation d'un éclairage satisfaisant. Les murs recouverts d'un enduit à la chaux respectent le caractère ancien du bâtiment.

Dorénavant, chaque adjoint dispose d'un lieu de travail avec bureau et rangement, permettant un meilleur classement de ses dossiers.

Montant des travaux : 22 135 € TTC, moins subvention de l'Etat : 40% du hors taxe à percevoir.

Salle des mariages :

Pose d'un sous-bassement en volige contre la partie basse du mur côté sud, permettant d'effacer les taches d'humidité imprégnées dans les plâtres. Rappelons que cette salle servait à la fabrication du comté et que les murs sont imprégnés de salpêtre.

Montant des travaux : 1 634 € TTC.

ECOLE :**Classe maternelle :**

Rénovation de la classe maternelle des petits, qui a consisté à l'isolation du mur côté ouest, la peinture de l'ensemble et le ponçage puis la vitrification du parquet. Le réaménagement des tableaux a terminé l'opération.

Montant des travaux : 9 069 € TTC

De nombreuses interventions de maintenance sont réalisées tout au cours de l'année dans les autres salles et les abords.

**Les logements de l'école :**

Suite à la libération des deux appartements, la commission étudie des aménagements permettant des économies d'énergie. Les travaux envisagés consistent à la pose d'un faux plafond isolé, qui permettra de réduire le volume à chauffer. Le mode de chauffage sera transformé et indépendant pour chaque logement. Ces deux appartements nécessiteront également quelques restaurations avant d'être mis à la disposition de nouveaux locataires dans le milieu de l'année 2012.

RESTAURANT SCOLAIRE :

La construction du muret et la pose du grillage assurant la fermeture définitive de la cour ont pu être réalisées cette année après la délimitation et le bornage avec le riverain.

Les travaux de maçonnerie ont été réalisés par les moyens communaux. Le grillage, conservé en attente, a été posé par les soins de l'entreprise qui était intervenue pour la 1^{ère} phase, et était déjà réglé par la commune.

Montant des fournitures pour la maçonnerie : 3 268 € TTC.

La cheminée de ventilation du bâtiment a été modifiée, mettant fin à des infiltrations d'eau produites par les gros orages.

SALLE DES FÊTES :

Protection en aluminium du meuble-bar et l'entrée de la grande salle, dans le but de préserver les angles du mur et supprimer les traces de pieds de personnes peu délicates

séjournant au comptoir.

Montant de la dépense : 466 € TTC.

L'isolation de la tuyauterie de la chaufferie a été réalisée, dans un souci d'économie d'énergie. Cet aménagement n'avait pas été prévu à l'origine de la construction.

Montant des travaux : 1 500 €.

GENDARMERIE :

La Commune a fait remplacer la chaudière d'origine par une chaudière à basse température plus performante et moins consommatrice d'énergie. La pose de vannes thermostatiques sur les radiateurs des appartements est venue améliorer le confort du chauffage, cet investissement n'avait pas été prévu à l'origine de la construction. Des travaux d'entretien et de maintenance sont réalisés dans les appartements à chaque mutation des occupants.

Montant des travaux pour le chauffage : 8 264 € TTC.

SALLE TOSI :

Les travaux d'isolation phonique du plafond par des dalles perforées recouvertes de laine de verre avec surélévation du plafond, ont été réalisés durant la période hivernale 2010-2011, par les employés communaux et un artisan de Domblans. Les papiers peints défraîchis ont été remplacés par des tissus muraux, mis gracieusement à disposition par le Foyer Rural. Ces travaux ont permis également de mettre en conformité l'installation électrique. Cette salle rénovée, de plus en plus occupée, est une réussite d'après les utilisateurs.

Montant des travaux : 7 532 € TTC.

Une pièce de rangement en cours d'aménagement au-dessus, permettra aux associations d'entreposer leurs matériels et de libérer la pièce du bas.



ÉGLISE :

Nous avons fait réparer les chéneaux du clocher, ainsi que la protection métallique des embouts de poutres. L'obturation d'une gouttière dans la toiture a mis fin à une tache d'humidité dans la voûte de l'église. Notre principale préoccupation pour les années à venir sera de prévoir la rénovation de la toiture.

Montant des travaux : 990 € TTC

PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2012 :

Les investissements budgétaires de 2012 seront consacrés en grande partie à la mise en conformité des bâtiments communaux à l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, et, dans le souci des économies d'énergie, aux améliorations dans le système de chauffage des bâtiments, Mairie-Poste et groupe scolaire avec le remplacement des chaudières.

Sur proposition de M. le Maire, une nouvelle commission a été créée, dans le cadre des nouvelles obligations en matière d'accessibilité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite et du développement durable, avec pour rapporteur, M. Philippe CLERC, et selon les cas, les membres des commissions immobilier, cadre de vie et voirie.

JOURNÉE de l' ENVIRONNEMENT : (le 11 avril 2011)

Les participants à ce nettoyage annuel ont profité d'une belle journée de printemps. Ce sont 43 enfants de l'école, accompagnés de leurs enseignants, et 23 adultes qui ont formé 11 équipes, pour parcourir les abords du village ainsi que les deux hameaux. Deux heures plus tard, chaque groupe était de retour avec pour certains des sacs bien garnis.



Il semblerait que la collecte diminue chaque année, ce qui est un signe encourageant. Les débris récoltés sont triés avant d'être déposés en déchetterie. Comme le veut la coutume, la manœuvre se termine dans la bonne humeur autour d'une petite collation et, chaque participant repart avec son œuf en chocolat.

Nous remercions tous les participants, qui par leur présence et leur engagement à cette journée, contribuent à réparer la défaillance de quelques-uns.

LE LOTISSEMENT DES BAUCHES : (2^{ème} tranche)

Les aménagements de viabilité et de voirie sont terminés et les parcelles attendent le feu vert de leurs nouveaux propriétaires pour déposer un permis de construire. En ce qui concerne les espaces verts : les gazons sont bien implantés, les plantations d'arbres, d'arbustes et de plantes vivaces seront réalisées avant les grands froids. Un grillage en bordure du chemin côté Ouest interdit l'accès direct sur la voie SNCF et assure la sécurité des enfants. Cette clôture sera dissimulée par une haie arbustive. Du mobilier urbain (bancs, corbeilles à papier, etc....) sera installé au fur et à mesure du développement des constructions.

Les aménagements de notre commune

Le futur cimetière :

En prévision et à l'étude depuis plusieurs années, afin de prendre le relais du cimetière actuel, sa construction devrait se réaliser dans les prochaines années.

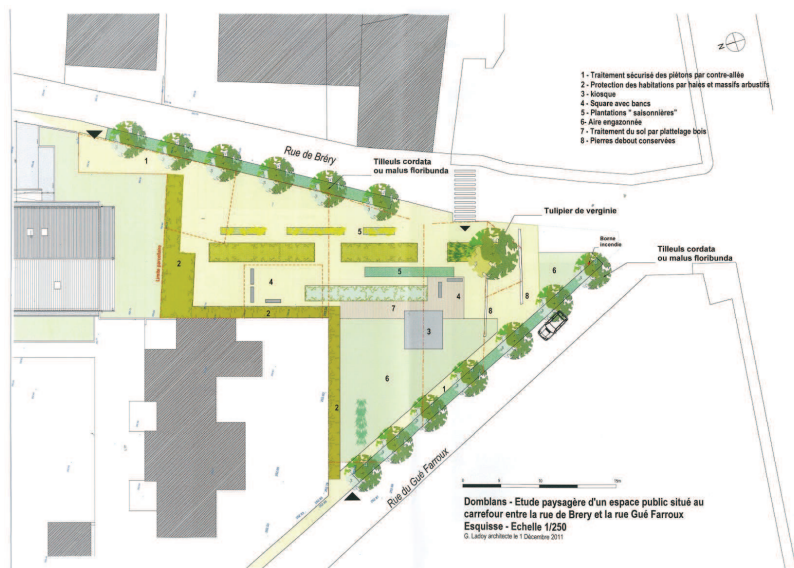
Un architecte a été désigné et nous a présenté dernièrement une première esquisse, après un relevé topographique.

Les grandes lignes, déjà définies, permettront d'affiner le projet dans les réunions de travail.



Autre projet :

Le carrefour rue de Bréry-rue du Gué-Faroux, l'un des points noirs de notre village depuis de nombreuses années, sera bientôt aménagé en espace vert et lieu de repos. Un cheminement de part et d'autre permettra d'emprunter les trottoirs et d'atteindre le CD 120 en toute sécurité.



Les pelouses comme les surfaces sablées pourront servir d'aire de détente aux enfants, alors que des bancs assureront quelque repos aux plus grands.

Les garages en préfabriqué ainsi que le petit atelier en pierre seront supprimés, n'ayant plus leur place dans ce contexte rénové.

Une ébauche du projet nous a été présentée dernièrement par l'architecte; elle permet de découvrir la future réalisation.

Un peu plus au nord, à la suite de cet espace, les bâtiments de la ferme et de l'ancienne gendarmerie seront démolis par l'OPAC et remplacés par deux petits immeubles d'habitation de huit logements.



Perspective du site après démolition des deux bâtiments existants et simulation du projet de l'OPH du Jura

Le fleurissement de notre village :

Les plantations de printemps ont été implantées dans de bonnes conditions, avec le choix des couleurs souhaitées par la commission. Comme les années précédentes, une partie des plantes avait été conservée, ce qui diminue d'autant l'achat des fleurs annuelles (**1 193 €**). Un début d'été particulièrement sec a stressé les plants et contrarié leur développement. Puis le mois de juillet a inversé la tendance avec beaucoup de pluie et un refroidissement qui n'a pas été plus favorable. La fin de saison a enfin donné aux fleurs la possibilité de s'épanouir. Des pensées ont pris le relais des plantes annuelles et garniront les jardinières jusqu'à la prochaine saison, apportant un peu de couleur (**120 €**).

Concours des villages fleuris et des particuliers organisé par le Conseil Général



Notre commune a obtenu le 16^{ème} prix dans la catégorie des communes de 300 à 1000 habitants. Deux personnes de DOMBLANS ont également été primées. Nous félicitons et remercions tous ceux qui œuvrent à la décoration florale de notre environnement : les employés communaux pour les lieux publics, les particuliers qui assument leur passion et permettent à chacun d'entre nous de profiter d'un cadre de vie plus accueillant.

Illuminations de fin d'année et décoration de la place Sailland :

Une année est bien vite passée, début décembre, l'entreprise BRUCHON avec l'aide de la nacelle assiste les employés communaux à la mise en place des décorations lumineuses. Les traversées de route sont suspendues, les sapins répartis dans le village et les hameaux se couvrent des décors habituels. Cette année, la commune a investi dans des cordons lumineux de couleur blanche, éclairés en Leds à moindre consommation (coût : 1 162€), afin de modifier le thème et compléter la décoration de la place SAILLAND. En collaboration avec les membres du FOYER RURAL et des bénévoles, des boules en plastique transparent remplies de papier aux couleurs chatoyantes ont été préparées et accrochées aux arbres, afin que les effets de décoration soient perceptibles de jour comme de nuit. Nous remercions toutes les personnes qui s'investissent quelques heures à ces actions de bénévolat et de générosité permettant d'apporter un peu de gaieté à cette période féerique des fêtes de fin d'année.



L'arrivée du Père Noël : Le 23 décembre à 18h place SAILLAND.



La foule est venue nombreuse pour l'accueillir, les enfants couraient impatients sous les illuminations de la place Sailland. Puis, le Père Noël est arrivé en calèche. Aussitôt petits et grands se sont précipités pour accueillir le petit homme tout vêtu de rouge. Les enfants avaient la mine réjouie, cependant quelques petits, intrigués par ce personnage mystérieux venu de nulle part, pressaient un peu plus fort la main de leurs parents et manifestaient plus de réserve à son égard. Les amis du Père Noël commencèrent la distribution des friandises

dans une parfaite confusion et la hotte se vida rapidement. Chacun à sa manière honorait ce personnage magique, par un petit "bisou", un dessin glissé furtivement dans la main du vieillard ou une photo souvenir. Les enfants ont profité de la calèche pour faire quelques promenades dans la bonne humeur. Puis chacun s'est rapproché de la buvette où les membres du comité des fêtes servaient un vin chaud très apprécié. Nous remercions le comité des fêtes pour sa participation. Le Père Noël étant disparu, chacun rentra à la maison content d'être venu passer quelques instants dans la sympathie et la bonne humeur.

Les impondérables :

La pluie et le beau temps ne font pas tout et il faut compter également sur les interventions des "prédateurs". C'est avec consternation que nous constatons d'abord au printemps, la disparition de plantes, puis arrive la période des vacances redoutée, où tout semble permis. Chaque week-end, nous avons à déplorer de nouvelles infractions : c'est un banc brûlé à l'arboretum puis une table de pique-nique taguée, ce sont des jardinières renversées et brisées route de Voiteur, puis devant l'église les auges garnies de beaux



géraniums rouges servent de sièges à quelques "ivrognes" qui perturbent le quartier une grande partie de la nuit. Puis comme le petit Poucet, ils marquent leur passage sur le chemin du retour : avec un poteau indicateur arraché ou plié, des fleurs coupées à la maison suivante, puis une boîte à lettres détruite, etc...., Tout cela dans la plus grande impunité !!! Situation et faits très désagréables, contraignants et décourageants pour ceux qui en "profitent" le plus : élus et riverains.

Denis BOISSON PREND SA RETRAITE :

Denis arrive au terme de sa vie active au service de notre commune. Embauché en septembre 1976 par le Maire M. BUISSON comme agent technique, il assume durant la durée de sa carrière les multiples tâches concernant l'entretien du village. Il a vécu



l'évolution des méthodes de travail avec la mécanisation. Mais il a surtout vu et accompagné le développement de notre commune au fil des ans. Pouvant s'adapter aux tâches qui lui étaient demandées, souvent complimenté, quelquefois critiqué comme tout humain qui assume un poste aux yeux du public. Nous garderons de DENIS le souvenir d'un homme sérieux, sympathique, fidèle au poste et lui souhaitons une agréable retraite, avec de nouvelles occupations, telle la compagnie de ses petits-enfants, etc...

L'AMBROISIE :

Elle est bien là, cependant personne ne s'en souciait. Depuis quelques années, les Pouvoirs Publics, conscients des problèmes de santé qu'elle engendre, ont établi un plan de lutte pour essayer de maîtriser sa prolifération et les nuisances multiples qu'elle provoque sur les personnes allergiques, par << un arrêté Préfectoral en date de 2007 >>.

La FREDON (groupement de défense contre les organismes nuisibles) de Franche-Comté, mène des actions de destruction sur les zones identifiées par des référents. Cette plante a un pouvoir d'extension et d'adaptation remarquable, véhiculée par les moissonneuses batteuses, les matériels de travaux publics ou encore trouvée dans des mélanges de graines donnés aux oiseaux. Elle colonise sournoisement des zones de plus en plus importantes. Son cycle végétatif peut également s'adapter et être plus ou moins long pour arriver à maturité. Elle pousse en deuxième partie de l'été, et apparaît après la récolte des céréales. Si la pluviométrie est suffisante, exemple cette année au mois de juillet, elle se développe rapidement et après sa destruction par un premier déchaumage, on assiste à une deuxième levée qui peut arriver à graines rapidement, et il faut intervenir de nouveau. Mais, si la graine perpétue l'espèce, en pouvant garder son pouvoir germinatif de nombreuses années, jusqu'à trente ans, c'est le pollen des fleurs qui nous agresse et provoque les allergies. Dans les cultures à cycle végétatif plus long comme le maïs, il est plus difficile de maîtriser son développement et nous rencontrons de gros problèmes avec certaines méthodes de cultures !!!

A DOMBLANS, depuis 2001 nous nous sommes intéressés à ce problème qui nous a semblé être critique pour la santé des personnes à risque et nous avons contacté les agriculteurs pour leur demander d'intervenir afin de détruire les plantes avant floraison.

Nous pouvons remercier les exploitants d'avoir répondu à notre demande dans des délais satisfaisants et d'enrayer les nuisances de la floraison.

Cependant, même si nous parvenons à diminuer sa population, nous devons toujours lutter contre sa présence, puisque les graines se conservent de nombreuses années et seront toujours en situation de pouvoir réapparaître.



L'année 2011 vient de s'achever, je profite du bulletin municipal pour vous retracer les faits de l'année écoulée.

Sur le plan national, pas moins de 9 sapeurs-pompiers volontaires et professionnels ont disparu pour des missions difficiles et de longues durées.

Sur le plan opérationnel, en cette fin d'année 2011, nous comptabilisons 169 interventions : 110 secours à personne, 29 accidents sur la voie publique, 9 feux bâtiments, 17 petits feux et 4 opérations diverses. Le CI de La Marre compte 35 interventions : 11 AVP, 3 incendies, 2 opérations diverses, 18 assistances à personne ; une baisse notable qui marque que la prévention auprès de la population est positive. Mais soyons attentifs, nous remarquons que certaines institutions se permettent de déclencher des services qui ne correspondent pas à leurs missions et peuvent avoir de graves conséquences pour les victimes.

Sur le plan du volontariat beaucoup d'avancée. En 2009, la commission Ambition volontariat rassemblant SP, élus et gouvernement préconisaient plus de souplesses et de reconnaissance pour relancer les effectifs et faciliter l'exercice du volontariat. Une loi proposée par le député PIERRE MOREL A L'HUISSIER et portée avec vigueur durant de longs mois par la FNSPF. C'est le 20 juillet 2011 qu'elle a vu le jour avec 5 titres et 26 articles :

- pour de meilleures garanties pénales et sociales, des incitations au recrutement et à la disponibilité, un assouplissement et une valorisation de la formation, une représentation nationale renforcée.

Je compte sur vous M^{mes} et MM. les élus pour tout mettre en œuvre pour promouvoir nos pompiers.

Je terminerai mon propos pour féliciter Françoise DUGOIS, Fabienne PAGET promues CPL/C le 11 novembre à La Marre, 20 ans de service pour Joël Paget et Christian Georgeon et 25 ans pour Patrick Joly. De notre côté, félicitations à Christine Michaud promue ADJ/C, à notre 3^{ème} monitrice Mireille Avril, à Jordan Monneret, Nicolas Gadoud pour leurs PSE 2, à nos nouvelles recrues, Thomas Bondenas et Jérôme Bury, qui viennent de réussir leurs premiers stages de secourisme et incendie, et enfin à Rémi Guyon qui a obtenu son brevet de JSP et son PSE1 . Si tout va bien, nous avons deux nouveaux jeunes pour la nouvelle année.

Je n'oublierai pas de féliciter notre section de JSP qui, par son dynamisme met l'ambiance le samedi après-midi, avec l'ambition de se voir un jour sapeur-pompier volontaire.

Nous sommes toujours en quête de volontaires pour remplacer nos anciens qui vont bientôt partir en retraite. Il nous manque du monde en journée pour assurer correctement les départs et pour faire tourner les équipes.

Nous vous souhaitons tous nos vœux de bonheur et que cette nouvelle année vous apporte réconfort et une santé de fer.

Année 2011

Au premier janvier 2012, notre Communauté de Communes comptera 19 communes. La commune de Saint-Lamain, jusqu'alors commune isolée, a choisi d'intégrer la Communauté de Communes des Coteaux de la Haute-Seille. Bienvenue aux 121 habitants de St-Lamain et de son hameau Montchauvier.

Après quelques rencontres avec Monsieur Le Préfet et quelques réunions de la CD-Cl (Commission Départementale de la Coopération Intercommunale), il n'y aurait plus, comme envisagé dans un précédent schéma départemental, fusion de la CCCHS avec la Communauté de Communes du Premier Plateau. On se dirige vers le rattachement de 3 communes : La Marre , Crançot et Bonnefontaine à notre Intercommunalité après amendement de la CDCI et l'approbation des communes de la CCCHS.

CHARTRE POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

La Charte a été élaborée selon une démarche participative animée par la Communauté de Communes de la Haute-Seille au cours des années 2009 à 2011.

« Nous avons pu constater en préparant cette charte que nous étions de plus en plus nombreux à nous sentir concernés par la qualité de notre environnement et par le développement durable de notre territoire, et à avoir envie d'améliorer nos connaissances et nos pratiques. Nous sommes convaincus que bien des améliorations peuvent être mises en œuvre de façon simple grâce à l'information et à la sensibilisation des habitants.. ».

Le Comité de pilotage, composé d'élus et de personnes associées, a retenu des axes prioritaires de mobilisation à partir desquels ont été défini des programmes d'actions à déployer sur un maximum de communes.

Chaque axe est porté par un petit groupe composé d'élus, d'acteurs concernés, de techniciens et de bénéficiaires qui se sont réunis 3 à 5 fois pour certains au cours du premier semestre 2011. Ces réunions ont permis de dégager les pistes d'actions à mettre en œuvre.

Axe A : Partager les connaissances sur le patrimoine naturel et paysages

Notre territoire est riche d'un patrimoine bâti et naturel remarquable : haies, murgers, cabanes de vigne, faune, flore ...

- créer un recueil de la biodiversité
- communiquer autour du recueil de la biodiversité
- mettre en place un système de veille communale

Axe B : Sensibiliser et valoriser

- poursuivre les actions de sensibilisation menées dans la première charte auprès des enfants et des adultes

Axe C : Diffuser les savoir-faire et les bonnes pratiques dans les villages pour un environnement plus sain et mieux géré

- entretenir les jardins et les vergers
- lutter contre les espèces invasives

Axe D : Gérer les patrimoines naturels et paysagers par les collectivités

Les collectivités sont gestionnaires d'un important patrimoine naturel et du domaine public

- entretenir les espaces verts
- améliorer la qualité paysagère du territoire
- lutter contre les plantes invasives

Axe E : Développer les déplacements doux et des pratiques de transports moins polluants

Un schéma des déplacements doux pourrait répondre à plusieurs problématiques du terri-

toire

- réaliser un schéma des déplacements doux
- sensibiliser les usagers de la route

Axe F : Vers une valorisation des pratiques agricoles plus raisonnées et dans des relations de proximité

Lutte contre l'enfrichement (programme Leader enfrichement)

Axe G : Vers des pratiques d'urbanisme durable et une meilleure performance énergétique

La croissance résidentielle doit être maîtrisée afin de préserver la qualité des paysages, des villages et de la vie sociale du territoire

- encourager les initiatives innovantes

Fort du travail de ces groupes, notre Chargée de Mission, Diane Muzard, a pu, après 3 mois d'arrêt de travail suite à un accident, élaborer des "fiches-actions" pour chaque axe. La Commission Environnement réunie le 5 décembre a dû faire des choix et prioriser les actions qui seront conduites sur notre territoire.

Veilleur de l'environnement

Pour répondre à l'axe A de la Charte Environnement, la Communauté de Communes a demandé aux communes de notre territoire de désigner un Veilleur de l'environnement. Ce Veilleur doit être une personne sensibilisée à l'environnement et connaissant bien sa commune (petit patrimoine, zones naturelles, etc.); une personne ayant du bon sens, neutre, médiatrice et mesurée. Cette personne aura légitimité d'être le lien avec la CCCHS car désignée par les conseils municipaux.

Missions du Veilleur

- veiller aux changements produits sur l'environnement
- informer sur d'éventuels points noirs ou changements non désirés sur l'environnement
- informer sur la présence de plantes invasives
- être une source d'information, notamment lors de la réalisation d'un inventaire du patrimoine et de la biodiversité

Le 29 novembre, à la CCCHS s'est tenue une réunion d'information avec les différents Veilleurs Communaux pour répondre à leur questionnaire sur le rôle des veilleurs, la méthodologie à mettre en œuvre pour assurer ce rôle et les former à la reconnaissance des plantes invasives.



La commune de Domblans a nommé Monsieur Robert QUATREPOINT, 4 rue des Champs de la Mare. Nous le remercions pour l'intérêt qu'il porte à notre espace de vie, à son intégrité et à la préservation des habitats et des espèces qui le caractérisent.

SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE DANS LES ECOLES

La Communauté de Communes des Coteaux de la Haute-Seille contribue au développement de l'éducation à l'environnement et à la citoyenneté des jeunes de son territoire au travers de la «Charte». C'est dans ce contexte que les élèves des écoles publiques de Bréry, Domblans, Plainoiseau et Voiteur ont participé à un programme éducatif sur leur environnement proche afin de mieux comprendre l'intérêt de la préservation de la biodiversité des milieux humides.

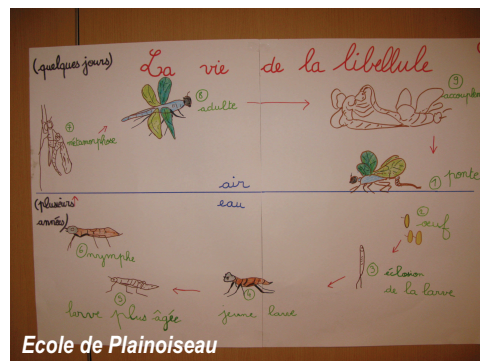
Soutenu par l'Agence de l'eau (50% du budget, le solde soit 5640€ à la charge de la CCCHS) sur ce programme éducatif, le CPIE (Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement) a proposé un programme appelé « Bi-eau-diversité » adressé aux classes de cycle 2 (CP-CE1) et de cycle 3 (CE2-CM1-CM2). Les écoles ont eu le choix entre quatre thèmes d'intervention différents :

- eaux courantes
- eaux dormantes
- prairies humides
- jardin sous l'angle de la ressource en eau



Chaque classe a bénéficié de quatre séances : trois sous forme d'interventions (sorties dans le milieu naturel) et une sous forme d'accompagnement du projet de chaque groupe (afin de mieux répondre aux impératifs et exigences de l'Education Nationale).

Le 6 décembre, de nombreux élus ont pu bénéficier d'une restitution des travaux des huit classes ayant participé à ce programme pédagogique de septembre à décembre, sous forme de tableaux explicatifs, de quizz, de devinettes ainsi que de montages. Durant trois jours, de nombreux parents d'élèves ont pu, eux aussi, découvrir cette belle restitution. Encore merci aux acteurs (les élèves) et aux metteurs en scène (enseignants et CPIE).

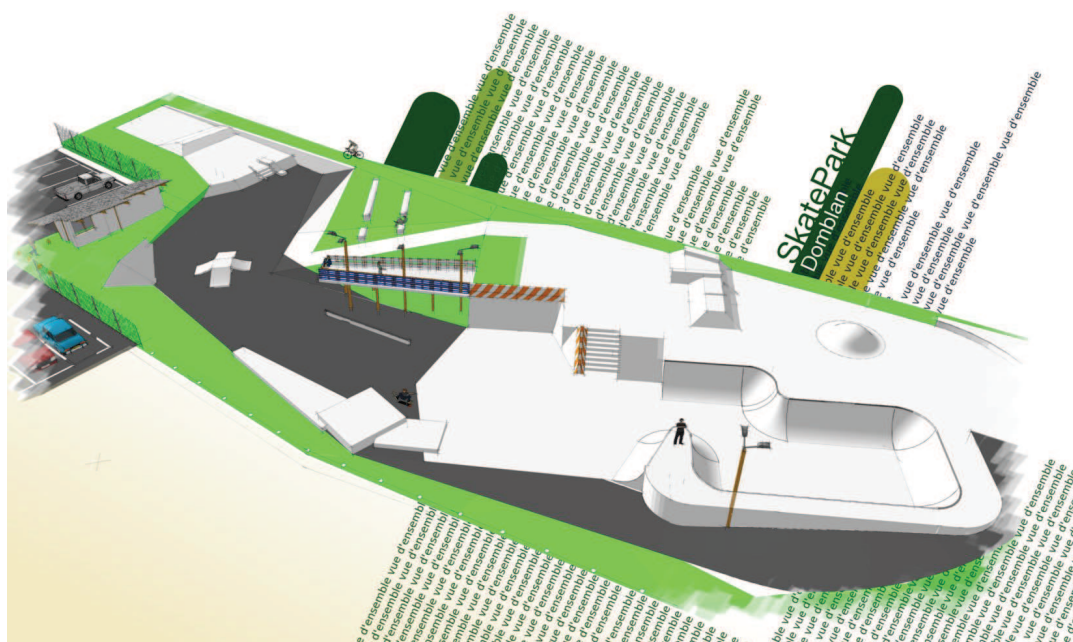


REALISATION D'UN SKATE-PARK

Les conditions de sécurité n'étant plus réunies à la déchetterie chemin de la Condamine à Domblans, le SICTOM a préféré en planter une nouvelle sur une parcelle de la ZAE. Profitant du transfert de cette déchetterie, le Conseil Communautaire a jugé, pour répondre à une demande pressante des pratiquants de sports urbains, de construire un Skate-park.

Sur le site marqué par son ancien fonctionnement, nous trouvons des quais qui permettaient aux véhicules de décharger dans des bennes ainsi que des rampes pour y accéder. L'enjeu du projet retenu est de régénérer ce lieu, en un espace de loisirs dédié à la pratique de sports urbains (Roller, skate, BMX et VTT) et les diverses installations s'adresseront aussi bien aux pratiquants confirmés qu'au grand public. Le Skate-park sera conçu comme un lieu de vie et de rencontre : un lieu pour tous. Un espace pour l'initiation et le très jeune public sera intégré dans la réalisation.

Dans une logique de recyclage il sera tiré profit de l'existant pour limiter l'impact écologique et économique du projet. Les travaux devraient démarrer dès le premier trimestre 2012.



PARC ANIMALIER ET BOTANIQUE

Le temps très clément de cette agréable période automnale a permis aux travaux d'aménagement du futur parc animalier et botanique d'avancer à Granges-sur-Baume.

Après la réalisation du parking, c'est le bâtiment qui est sorti de terre, bâtiment de plain pied de 250m² séparé en deux par une galerie. Le sentier pédagogique et botanique accessible aux personnes à mobilité réduite est dessiné. Au bord de l'aire de démonstration, les gradins ont été réalisés. Quant aux volières



de reproduction, elles sont en voie d'achèvement.

L'équipe Emplois-Verts de Claude ANCEDY, après débroussaillage, reconstruit le mûr en pierres sèches qui ceint la parcelle du futur parc. Bravo à eux pour le travail réalisé.

Les travaux respectent le planning et l'ouverture du parc au public se fera sans doute fin avril 2012.



Pavillon d'accueil



Gradins

Le Vice-Président de la Commission Intercommunalité, Daniel CHALANDARD

COMMISSION DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée)

La signalétique directionnelle des sentiers de randonnée est maintenant installée sur le territoire.

L'inauguration des 11 et 12 juin a attiré 410 personnes sur les différentes balades proposées. Ces randonnées ont également permis d'admirer les installations « Art in situ » réalisées par 10 classes et 10 artistes.

OFFICE DE TOURISME :

Le cartoguide : La nouvelle signalétique de randonnées sur le territoire de la Communauté de Communes des Coteaux de la Haute Seille est aujourd'hui retranscrite sur un cartoguide. Celui-ci se présente sous la forme d'une carte IGN sur laquelle figure l'ensemble des itinéraires : pédestre, VTT, équestre... mais aussi de nombreuses indications : distances kilométriques, patrimoine, sites à voir absolument, hébergements, services... Ce cartoguide est en vente à l'OT.

Le site internet de l'OT a été mis en ligne le 1^{er} juillet 2011. Toutes les animations se déroulant sur le territoire y sont répertoriées. Lien Internet : www.tourisme-hauteseille.fr



Randonnée nocturne (11 juin 2011) au départ de Granges sur Baume avec découverte de l'Abbaye de Baume les Messieurs puis remontée à Granges à la lumière des flambeaux et au rythme des percussions par le sentier des Moines.

Josette REYMANN, déléguée communautaire

COMMISSION VIE CULTURELLE

MEDIATHEQUE



Les deux sites de la Médiathèque intercommunale (Plainoiseau et Voiteur) offrent de nombreuses animations tout au long de l'année aux enfants et aux adultes :

- Eveil musical pour les enfants de 4 mois à 3 ans
- Bébés lecteurs de 0 à 3 ans
- Heure du conte : « Les enfants du voyage » ou les contes de Noël
- Accueil de classe du territoire deux fois par an grâce à l'aide des bénévoles
- Lectures « Sainte Jeanne des Abattoirs » de Bertold Brecht par le Théâtre Spirale, « Frères d'exil » par Michel Tremblay ...

- Festival Mélod'histoires 2011 : la programmation rend hommage à la culture tzigane autour des contes et de la musique

- Expositions, vernissages : peintures : Michèle Gonzy, Philippe Château, Alain Bouvier ; gravures : Isabelle Proust ; photos : Jacqui Demougeot, Eric Roset

CLUB INFORMATIQUE : lundi, mardi, mercredi, jeudi. Renseignements : 03 84 25 37 13 ou 03 84 44 04 40

ECOLES : Art in situ, interventions extérieures, lecture, théâtre

CONCERTS : TremplinZik jeunes à Plainoiseau avec la Commission Sociale et le Moulin de Brainans : 160 personnes ont découvert 5 groupes de musique

CAFE BLABLA : premier dimanche de chaque mois à 11h chez Janine à Nevy s/Seille

CAFE PHOTO : dernier samedi de chaque mois à 15h à l'Épicerie de St Germain les Arlay

MAISON DE LA HAUTE SEILLE :

Soirées à la Maison chaque dernier vendredi du mois :

- « New York TicTac » de O.Henry
- Alwatis : musique et chants traditionnels comtois
- concert de Nao



COMMISSION AFFAIRES SOCIALES, DE L'ENFANCE, DE LA JEUNESSE ET DE LA FAMILLE

RAMI (Relais d'Assistantes Maternelles Itinérant) : De très nombreuses actions ont été mises en place par Armelle Tréboute tout au long de l'année.

Des animations :

- en collaboration avec la Médiathèque : des séances bébés lecteurs
- des séances d'éveil musical pour les très jeunes enfants
- temps de jeux de 9h à 11h30 :
mardi soit à Crançot soit à La Marre
jeudi à Domblans
vendredi à Plainoiseau

Des conférences :

12 mai « Comment parler de sexualité à ses enfants et adolescents »

Des rencontres parents/professionnels

Des sorties :

- 28 juin : promenade en chariot à Fay-en-Montagne
- 30 juin : visite de la ferme du Bois Vernois suivie d'un pique-nique

A l'automne, Armelle Tréboute a quitté la CCCHS et a rejoint la CC la Bletteranoise. Elle est remplacée par Céline Bétourné depuis le 02.11.11.

ESPACE CYBER-BASE EMPLOI à la Médiathèque : des permanences sont tenues

par une animatrice un mercredi tous les 15 jours de 10h à 12h. Il est ouvert à tout public, l'accès est libre à la Médiathèque sur le site de Voiteur. Tél : 03 84 44 04 40.

TREMPIN'ZIK JEUNES, avec l'aide la Commission Culture, du Moulin de Brainans et de l'Association Memo'Art, a connu un franc succès le 16 avril à la Salle des Fêtes de Plainoiseau : cinq groupes de rock se sont produits dont certains originaires du territoire. Le concert a attiré 160 personnes. Le succès de cette première édition appelle sans doute une suite.

ACCUEIL DE LOISIRS

L'Accueil de Loisirs multi-sites fonctionne tous les mercredis et pendant les petites vacances à Montain.

Pendant les vacances d'été :

4 semaines en juillet sur les 2 sites de Domblans et de Montain soit 92 familles (143 enfants)

3 semaines en août à Montain soit 70 familles (109 enfants).

Les animations sont nombreuses : découverte du monde des lutins, des chinois, des sports, des châteaux, des animaux, des aventuriers, contes, création de maquettes, déguisements de Carnaval, défilé, accueil de l'ALSH de la MJC de Lons, projet Art in Situ avec la collaboration d'un artiste.

Blog de l'ALSH: adresse : <http://kidcity.overblog.fr>





**NOS ASSOCIATIONS
VOUS PRÉSENTENT LEURS ACTIVITÉS
DE L'ANNÉE 2011**

LES BLÉS NOIRS



Bien avant qu'une journée spécifique ne soit instaurée, pour une rencontre entre voisins, les habitants du quartier de la Sarazine, ont manifesté leur envie de se retrouver régulièrement, afin de partager des moments de pure convivialité.

Deux fois par an, les retrouvailles ont lieu avec un repas champêtre organisé dans le courant de l'été ainsi qu'une soirée en novembre. Outre certains plats préparés par les participants, la bonne humeur est toujours au menu.

Si au début les membres étaient de jeunes parents, ils sont devenus pour la plupart de «jeunes grands-parents» auxquels se sont joints de nouveaux foyers, qui bien sympathiquement, forment la majorité du bureau de l'association.



Toute personne de ce secteur hésitant encore, peut se renseigner auprès de l'un des membres du bureau ou venir lors d'une rencontre. Elle sera accueillie chaleureusement puisque le seul objectif de cette association est l'échange avec ceux auprès de qui chacun de nous a choisi d'installer sa vie.

Merci à tous les Sarazins et Sarazines d'être tels qu'ils sont.

très cordialement,

La Présidente, Christine TRIOMPHE

Deux projets artistiques ont ponctué l'année scolaire 2010-2011 à l'école de Domblans.

Le premier concernait les deux classes de GS-CP-CE1-CE2 d'Anouk et Nadine. Tout au long de l'année, les élèves ont travaillé sur des œuvres artistiques (sculptures, peintures et photographies) retraçant l'histoire de l'art, nouvelle matière à enseigner à l'école primaire. Ce projet multidisciplinaire, qui a permis de développer nombre de compétences que les enfants doivent acquérir tout au long de leur scolarité, a trouvé sens lors d'un voyage à Paris de deux jours au cours duquel les petits domblanais ont pu voir en vrai les œuvres travaillées en découvrant le Musée d'Orsay, le Centre Pompidou et le Musée Rodin. Ce voyage a aussi permis à la majorité d'entre eux de découvrir pour la première fois notre capitale et toutes ses merveilles (Balade sur la Seine, Tour Eiffel...)



La CCCHS (Communauté de Commune des Coteaux de la Haute Seille) est à l'initiative du deuxième projet qui a concerné les classes de CE2-CM1-CM2 d'Alain et Agnès. Ce projet, intitulé "Art in situ", permettait la rencontre de classes et d'artistes pour mettre en place des œuvres artistiques le long des sentiers de randonnée du territoire. Nos élèves ont, avec Mme Thérèse Bailly, artiste plasticienne, tissé des éléments naturels qui ont été visibles tout l'été sur le chemin de Blandans.

Ces projets s'inscrivent dans notre projet d'école et au-delà, dans une démarche d'ouverture culturelle indispensable à la construction de l'enfant.



AU VENT DU CUARD

Après une année fertile en réunions et participations à des manifestations diverses, notre association « Au Vent du Cuard » a tenu son assemblée générale le 11 novembre 2011 à Blandans chez son président, Patrice de Broissia en présence d'une vingtaine d'adhérents.

Après avoir débattu de sujets d'actualité autour de thèmes traités par « Jura Nature Environnement » fédération départementale à laquelle nous sommes affiliés, les premiers projets ont déjà été fixés :

- **Fin Avril**, «sortie mystère» autour de l'observation de l'erythronium, fleur ultra-protégée se développant en altitude moyenne sur terrain pierreux.



- **Le 9 juin**, visite d'Ornans, du musée Courbet et de la ferme de Flagey.

Un pique-nique sera organisé dans un site voisin.

- **A la mi-août**, participation sur le thème des « retrouvailles », spectacle itinérant monté par l'association « Les amis de Château-Chalon » à l'occasion de son 40ème anniversaire.

Toutes les personnes souhaitant nous rejoindre à ces occasions seront les bienvenues.

L'assemblée très animée, amicale et chaleureuse s'est achevée autour d'un buffet bien achalandé grâce aux efforts de chacun.

Le Président, Patrice DE BROISSIAT



Pour la Société de Musique de Voiteur, cette année malgré un calendrier toujours rempli a été marquée par les décès, à 4 mois d'intervalle, du Président Gil Roy et du Chef René Lorang (décédés tous les deux suite à une grave maladie).

La relève avait déjà été pensée par René.

François Marron fut choisi pour prendre la place de Président et Alexandra Rousset, la direction. Une vice-présidence fut instituée, tenue par Annie Salomon du Mont et un sous-chef, Dominique Synave. C'est une direction qui fonctionne parfaitement, grâce à la compétence et la patience d'Alexandra, une bonne entente avec Dominique et le soutien de tous les musiciens.

Tout cela a permis à la Société de poursuivre l'œuvre des disparus sans interruption, en pensant à eux. Les habitants de Domblans ont pu s'en rendre compte au concert de printemps à la salle des Fêtes.

Les cours de solfège et d'instruments, suspendus l'an dernier, ont pu reprendre grâce à la compétence et l'autorité de M^{me} Marie-Madeleine Ponton, mère de musiciens et nouvelle membre : 7 personnes suivent les cours de solfège, tandis que 6 autres s'initient soit au saxo et à la flûte avec Sophie Renard soit à la clarinette avec Marie-Ange Salvadori.

La Société de Musique remercie une nouvelle fois la population de Domblans pour l'accueil qu'elle lui a réservé lors de la présentation du calendrier 2012.

A retenir la date du traditionnel concert de printemps, Salle des Fêtes de Domblans le Samedi 14 Avril 2012 en soirée.



LE Vernois LE 8 .07.2011

ACCA DOMBLANS

La Société de Chasse de Domblans compte 24 chasseurs. Ils sont tous détenteurs d'un permis de chasse et d'une carte d'adhérent (délivrée par la société de chasse) qui leur permet de chasser sur le territoire de Domblans.



Comme toute association, un bureau est élu avec :

un président (Recouvreux Pascal),
un vice-président (Perono Patrick),
un trésorier (Chevrant Eric)
et un secrétaire (Perono Pierre).

La pratique de la chasse commence dès le mois de septembre et se termine fin février.

Chaque année, nous avons un certain nombre de petits et grands gibiers à prélever. Nous faisons la demande au préalable à la fédération des chasseurs du Jura à laquelle les chasseurs sont rattachés. C'est la fédération qui donne son accord.

En ce qui concerne les sangliers, chevreuils et lièvres, la fédération attribue des bracelets numérotés.

Nous procédons à deux lâchers de faisans que nous achetons chez un éleveur.

Chaque année, nous organisons une corvée avant l'ouverture, ce qui permet

de nettoyer la baraque de chasse et ses alentours, ainsi que les postes de chasse. Nous avons un certain nombre de postes surélevés pour pratiquer des tirs en toute sécurité lors de nos battues.

La chasse est permise tous les jours sans chien sauf le mardi, à part si ce dernier tombe un jour férié.

Prenant en compte la sécurité des personnes, les terrains situés dans un rayon de 150 mètres autour des habitations ne font pas partie du territoire de l'A.C.C.A.

L'A.C.C.A (Association Communale de Chasse Agréée) est obligatoirement régie par des statuts, un règlement intérieur et un règlement de chasse. Elle fonctionne sous l'autorité du Préfet (pour être applicables, ses décisions sont soumises à l'approbation préalable du Préfet).

Nous rappelons à votre bon souvenir Paul Pavet, notre ami.

Les chasseurs de l'A.C.C.A vous souhaitent une bonne et heureuse année.

Le Comité des Fêtes a pour vocation d'animer le village. Depuis de nombreuses années, il essaie de mettre à contribution tous les habitants de Domblans.

Notre Comité est une équipe d'amis où chacun participe au bon déroulement des diverses manifestations, selon ses moyens et sa disponibilité, afin de définir et d'établir une vraie politique des loisirs et des fêtes.

Notre Comité n'est pas un cercle fermé mais ouvert à toute personne désirant s'investir, apporter son concours et ses suggestions pour contribuer au bon fonctionnement de nos manifestations.



Cette année lors de L'Assemblée Générale, M. Roger DUCRET a quitté le poste de Président (en restant membre du Comité) et M. Michel RECOUVREUX a souhaité se retirer. Le nouveau bureau reconstitué et moi-même tenons à les remercier pour leur dévouement : dix ans de Présidence pour Roger et plus de 15 ans de présence en tant que membre actif pour Michel.
" Bravo Messieurs et Mesdames les Conjointes "

Les diverses activités de l'année écoulée ont été

Le 19 Février 2011 Nouveauté : la magie du carnaval

Le samedi après midi vers 15h30, les enfants, revêtus de leurs déguisements de Carnaval, ont été accueillis à la Salle des Fêtes, accompagnés de leurs parents pour un défilé dans les rues de Domblans.

Puis le Comité des fêtes a offert un goûter aux enfants et un café aux parents.



Et le soir à partir de 20h, c'était au tour des grands et des parents de se déguiser pour se retrouver autour d'une fondue géante. Plus d'une centaine de participants ont répondu présents dans une ambiance conviviale.



Les 14 et 15 Mai Voyage en Auvergne

Ce voyage permet de récompenser tous les efforts fournis par chacun des membres (et des conjoints) du Comité des Fêtes, lors des manifestations de l'année.

Cette année, nous nous sommes rendus en Auvergne. Le Samedi après-midi, nous avons visité le Scénomusée de la Toinette et de la Grange de Julien, relatant les coutumes d'antan, la vie de famille, le travail difficile à la ferme et aux champs des habitants de la Haute-Dordogne.

Le Dimanche, nous avons fait route vers le Parc Européen du Volcanisme : VULCANIA.

Pris en charge dès notre arrivée par un guide accompagnateur de Vulcania, nous avons visité et participé aux différentes simulations variantes dans les profondeurs terrestres.

Le 26 Juin Puces, Vide-grenier

Dès 5h le matin, les exposants ont commencé à s'installer selon les emplacements prédéfinis et à déballer leurs trésors ; café et croissants leur ont été proposés. En tout, ce sont 136 exposants, dont plusieurs de notre village, qui ont présenté des objets très divers à la grande satisfaction des fouineurs qui sont venus leur rendre visite tout au long de la journée, la météo étant très favorable. Les membres du Comité des fêtes avaient confectionné des plateaux-repas, des côtelettes cuites au barbecue et des sandwiches.

Samedi 2 et dimanche 3 juillet Fête au Village

Comme chaque année, l'ouverture de la fête a été donnée par une retraite aux flambeaux partant de l'école, où chaque enfant s'est vu offrir sa lanterne. Le cortège s'est rendu sur la place Sailland précédé par la musique de Voiteur et suivi par un grand nombre de Domblanais. Un petit concert apprécié, applaudi par tous, a été donné sur le parking du magasin Carrefour Contact. A son issue, le Comité des Fêtes a offert à toute personne présente le verre de l'amitié accompagné de galettes sucrées. Puis suivit l'ouverture du Bal en plein air ...

Le Dimanche, le Comité des Fêtes a accueilli les enfants avec leurs vélos et landaus fleuris sur le parking du magasin Carrefour Contact point de départ du défilé qui s'est déroulé dans le quartier des champs de la Marre avec en fin de parcours la participation de la jument de Michel avec sa calèche. Tous les enfants ont été récompensés par des tours de manège ou de calèche offerts par le Comité des Fêtes. Enfin, vers 16 heures, une démonstration de Dance Country par le Groupe de Villeneuve-sous-Pymont a clôturé cette magnifique journée ensoleillée.

Dimanche 2 Octobre Journée de la Convivialité des Comités des Fêtes de Franche-Comté

Cette année, nous avons organisé cette rencontre qui a pour but de rapprocher tous les membres des Comités des Fêtes de Franche-Comté pour échanger et promouvoir notre région.

Cette journée s'est déroulée par un accueil café-cake (110 participants), puis vers 10 h départ de deux bus, l'un se rendant dans le vignoble de MENETRU pour une dégustation au Caveau Philippe PELTIER, pendant que l'autre visitait la vallée de Baume-Les-Messieurs (Cascades, Abbaye...), enfin retour vers 13 heures pour un apéritif et un repas servi par les Etablissements PERNIN. Repas animé par Jean-Pierre et Sylvie dans une ambiance conviviale.

Vendredi 18 Novembre Soirée Beaujolais Nouveau et Cochonnaille

Date oblige, c'est une soirée conviviale, où une centaine de personnes de Domblans et des villages voisins se retrouvent pour déguster le Beaujolais nouveau accompagné de cochonnaille.

Samedi 19 Novembre SUPER LOTO

A gagner des bons d'achats de 20€ à 400€, de nombreux autres lots...

En 2010, plus de 300 participants ont tenté leur chance pour décrocher les plus gros lots.

Les membres du Comité des Fêtes portent à votre connaissance le matériel dont il dispose: buvette démontable, tables-brasserie et bancs, parasols, vaisselle, dont ils peuvent se porter loueurs pour vos manifestations. (renseignements au 03.84.44.85.40)

Jean-Marie et toute son équipe vous souhaite une très heureuse année et vous invite à venir les rejoindre.

Vingt-cinq personnes ont participé au voyage à Paris.

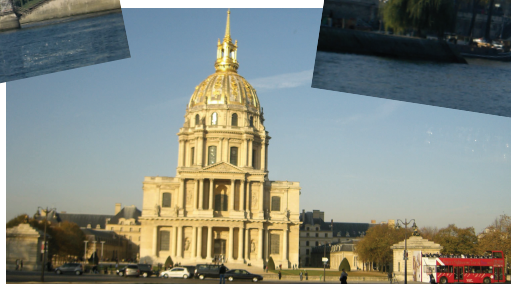
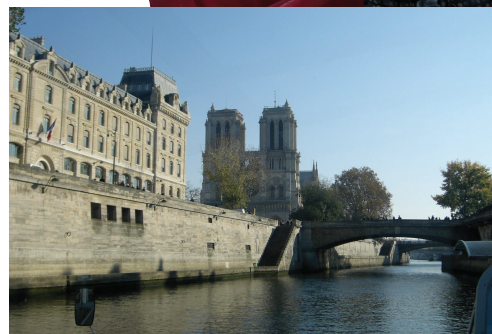
Organisé par le foyer Rural, ce week-end parisien fut une réussite.

La promenade en bateau-mouche sur la Seine, pendant une heure, avec le soleil, nous fit découvrir les monuments de Paris sous un aspect inhabituel. Notre-Dame et le Pont Alexandre III révèlent à leur magnificence.

Après le repas dans Paris, une guide nous emmena pendant trois heures dans les différents quartiers de Paris, avec à la clé Histoire et petite histoire !

Le soir, théâtre dans un lieu charmant. Le lendemain, afin de retrouver nombre d'idées pour notre expo-vente du début décembre 2012, le salon "Création et Savoir Faire", porte de Versailles, nous ouvrait ses portes pour la journée.

Le retour à Domblans fut assez silencieux, "la vie parisienne" ayant eu raison de notre enthousiasme.



Revenons à Domblans.

Les occupants et occupantes de la Salle Tosi remercient la commune pour l'amélioration très sensible des locaux. La rénovation, effectuée en grande partie par les maires-adjoints responsables des travaux et les employés communaux, a permis que l'utilisation de cette salle, par le club "Les Amis" et les différents ateliers manuels du Foyer Rural, se déroule dans un confort agréable avec un minimum d'investissement.

Merci encore.

Dernière minute

Deux concerts de grande qualité vous seront proposés à Domblans en 2012 :

- L'ensemble Johann Strauss, qui vous fera découvrir ou redécouvrir la magie de la musique Viennoise et vous permettra, après le concert, d'esquisser, si vous le souhaitez, quelques pas de valse (la robe longue n'est pas obligatoire !!) le dimanche 11 mars 2012.

- La formation "Orchestra Typica la Andariega" de Buenos-Aires, ensemble Argentin, qui vous fera vibrer au son du tango, le jeudi 7 Juin 2012 à 20h30 Salle des Fêtes de Domblans

La Présidente, Annick GUILLAUME

Le club informatique comptait à la rentrée d'octobre 2011, 30 adhérents, dont 6 initiateurs.

Parmi ces derniers, départ de Marie-Claude CHALANDARD qui a souhaité prendre une année sabbatique et que nous espérons bien revoir à la rentrée 2012, et retour apprécié de Sophie GUILLAUME-BELLE. Les 24 autres adhérents sont répartis

comme l'an dernier en 3 groupes de niveau fonctionnant d'une part dans les locaux scolaires chaque lundi, mardi et vendredi soir, et d'autre part dans la bonne humeur !! Le club cessera son activité comme l'an dernier fin mai 2012... Grand merci à M. le Maire et à M^{me} la Directrice d'Ecole de DOMBLANS pour la mise à disposition des locaux et du matériel.

Le correspondant du club: Roger NOZIÈRE

Répartition des adhérents du Foyer Rural par activités et lieux de résidence

ACTIVITÉS PROPOSÉES	Nombre de communes d'origine	Nombre d'adhérents par communes de résidence			EFFECTIF par ACTIVITÉ
		Domblans	autres CCCHS	hors CCCHS	
CIRQUE (enfants)	14	2	20	3	25
DANSE COUNTRY	8	11	10	1	22
DANSE / SALON	11	3	5	8	16
TRAVAUX MANUELS	14	11	14	6	31
COUTURE-BRODERIE	5	2	0	4	6
INFORMATIQUE	10	20	7	4	31
GYM FÉMININE	8	17	6	2	25
TOTAUX	(2)	66	62	28	156 (1)
%		42%	40%	18%	100%

(1) une dizaine d'adhérents participant à plusieurs activités, le nombre total des inscrits est voisin de 145

(2) les adhérents résident dans 36 communes différentes (17 situées dans la CCCHS et 19 hors CCCHS)



Pour la deuxième année consécutive, des ateliers des mercredis ou jeudis (en fonction des semaines) ont lieu à la salle Tosi. Une dizaine de personnes se retrouvent pour échanger des idées, des modèles, et confectionnent manuellement, à partir de produits de base très simples, des tricots, des broderies diverses, des petits sujets décoratifs et/ou utiles

Michelle CHEVAUX

Section Gym

Comme chaque année Sonia anime avec dynamisme la section gym du Foyer Rural. 25 licenciées se retrouvent tous les mardis de 19 h à 20 h sous le préau de l'école.

Claire NOZIÈRE

CLUB "LES AMIS"

Les gens heureux n'ont pas d'Histoire...

Et pourtant, seules et seuls toute la semaine, se retrouver le mardi, parler de tout, de rien.

Se réchauffer le cœur au contact des autres, cela constitue les petits bouts de vie qui font notre histoire.

Notre "déménagement" dans la salle Tosi bouscula avec plaisir nos habitudes prises dans la petite salle des fêtes, les mardis après-midi.

Les 25 adhérents du club "Les Amis" apprécient ce changement et gagnent en confort. Jeux de scrabble, tarot, belote se déroulent toujours dans une ambiance conviviale, ambiance à laquelle vous êtes invités à participer quand vous le souhaitez le mardi après-midi. Vous n'êtes pas obligés de venir chaque mardi. Venez, quand le cœur vous en dit, faire une partie de cartes avec nous !

La Présidente, Annick GUILLAUME

AMICALE SAPEURS-POMPIERS

Vos sapeurs-pompiers assurent pratiquement tous les secours d'urgence et se tiennent en alerte jour et nuit pour essayer de déjouer la fatalité et atténuer les périls.

Derrière cette mission, se cachent des hommes et des femmes volontaires qui ont aussi une autre vie et bien souvent une famille.

Certains, pour ne pas dire tous, vous diront qu'en faisant le pas de l'engagement, ils ont connu des amis voire une seconde famille.

Parce que notre « vocation » appelle solidarité, complicité et entraide, l'amicale nous prouve chaque année que nous sommes bien plus que « de simples amis ».

Tous les sapeurs-pompiers se joignent à nous pour vous souhaiter bonheur et santé pour cette nouvelle année et vous remercient une fois de plus pour votre accueil et votre présence à nos manifestations.



Le Chef de Centre, Claude VALLET

Le Président de l'Amicale, Rémi LAMBERET

NOS MARCHEURS

Activité toujours très soutenue, malgré une météo assez capricieuse le lundi.

Une moyenne de 10 à 14 kms par sortie.

Quelques randonnées à la journée, comme en témoigne cette photo du 14/04/2011 :

départ de Domblans. à 10 heures, via Voiteur - La Sallette - Nevy/Seille et Blois /Seille.

Les 12 coups de midi résonnaient à notre arrivée et les messieurs préparaient la cuisson des côtelettes.

Le retour par le sentier de l'Abeille, via Château-Chalon a nécessité de lourds efforts, la côte est rude certes, mais le pique-nique était un peu trop "copieux".

Il sera plus sage la prochaine fois de monter l'Abeille avant le repas !!!!



Paulette TIGNOLET

Chaque jeudi, sauf les jours de pluie, quelques personnes se retrouvent au départ de Domblans pour une marche facile de deux heures dans les environs proches du village.

De très nombreux itinéraires nous permettent d'observer les paysages et les changements saisonniers, de repérer les sites remarquables et diversifiés de cette jolie contrée.

Le groupe (petit frère du groupe du lundi), plutôt composé de randonneuses, s'est étoffé de marcheuses venues de Plainoiseau, Saint-Didier, L'Etoile, Voiteur.

Mais les hommes sont les bienvenus.

Départ à 14h précises de la Sarrazine, retour à 16h.



Josette REYMANN

Les saisons défilent très vite, s'enchaînant, sans que l'on s'en rende compte. Après la précédente déjà qualifiée de remarquable, celle dont je vais vous dresser le bilan, sera à marquer d'une pierre blanche pour le club.

En effet, notre équipe fanion, pour la seconde année, a remporté son championnat en Ligue Régionale 3, accédant par là-même à la marche suivante, qui est la seconde de la pyramide régionale, la Ligue Régionale 2, plus haut niveau jamais atteint par l'USCS. Nos joueurs, U19, auteurs eux aussi d'une saison sérieuse, ont pu retrouver la Promotion d'Honneur, délaissée un an auparavant, cette montée, avec une compétition plus intéressante, a permis aux dirigeants d'étoffer le groupe à l'inter-saison, ce qui est porteur d'avenir.

Notre école de football, a été reconduite dans son label Bronze, pour la plus grande fierté de ses responsables, Magali Rousselot-Emart, Philippe Clerc et Yves Ramelet. Cette reconnaissance par la Fédération Française de Football est importante et n'est pas qu'un simple diplôme, elle reflète toutes les actions du club auprès des plus jeunes. Deux de nos éducateurs, Thomas Saussard et Thomas Boisson, ont obtenu des diplômes, initiateur 1 pour le premier et initiateur 2 pour le second, ceci contribue pour cette labellisation et nous ne pouvons qu'en être plus satisfaits. En parallèle à celle-ci, nous avons adhéré cette année à une opération menée par la Fondation du Football, ayant pour titre, *Respect Tous Terrains*. Cette opération, vise à sensibiliser les licenciés à des conduites citoyennes, touchant tant aux personnes, qu'aux biens ou à l'environnement. Nous avons concentré les messages aux plus jeunes catégories de U9 à U13, avec un référent externe, en la personne de Jean-Baptiste Gouyon, récemment implanté à Domblans et qui avait manifesté l'envie de s'investir dans notre association. Cette action sera poursuivie en 2011/2012.

Nous avons pu, au cours du printemps, prendre pleinement possession de nos locaux, achevés à l'automne précédent. Mais une fuite d'eau intempestive, et dont la recherche a été fastidieuse, à quelque peu retardé (plus de trois mois) l'utilisation des lieux. Qu'importe, les bénévoles ont beaucoup œuvré pour les équipements intérieurs et notre quatuor de retraités actifs, Bernard Frachon, Hubert Gillet, Louis Nicod et Sylvain Pellicoli, ainsi que quelques autres dirigeants, ont fait des prouesses. L'Union Sportive a, pour l'occasion, acheté des équipements de qualité, faits pour durer et cela pour plus de vingt mille euros. C'est maintenant une grande satisfaction pour tous les utilisateurs, qu'ils soient locaux ou visiteurs, qui peuvent apprécier leur fonctionnalité. Toutefois et pour que les vestiaires et autres annexes ne vieillissent pas prématurément, nous avons dû embaucher, à temps partiel, un salarié pour assurer le nettoyage et l'entretien. L'inauguration officielle a eu lieu le 3 septembre, en présence de nombreuses personnalités, de dirigeants et de joueurs et nous avons été très fiers de pouvoir faire visiter ce complexe sportif.



de gauche à droite, Bernard Frachon (uscs), Sylvain Pellicoli (uscs), Jean Louis Monnot (uscs), Daniel Bourlier (trésorier de la ligue de FC), Christophe Perny (Pdt CG 39), Norbert Barrois (uscs), Christian Vuillaume (Pdt CCCHS), Jacques Baudry (Pdt uscs), André Lamy (C G) Richard Feniet (uscs), Gérard Bailly (Sénateur), Jacques Pelissard (Député), Philippe Clerc (uscs), Nicolas Rousselot-Emart (uscs), Frédéric Ameline (uscs), Franck Nourry (entraîneur uscs), Michèle et Bernard Monrolin (uscs). Devant accroupis, Louis Nicod (éducateur) Jeunes joueurs debouts, Edouard Barbaud Hanewald, Alex Breniaux, Julian Grandvaux, Corentin Greusard, Yanis Legrand, Tom Desjacques, assis, Tom Roussillon, Noémie Bichon, Mathis Brenans, Marine Chevrant et Zélie Baudry

Le récit d'une saison complète, ne peut pas permettre de tout relater, mais je tiens à remercier tous ceux qui, de près ou d'un peu plus loin, travaillent pour la bonne marche du club. Leurs engagements au quotidien permettent à nos licenciés, jeunes ou moins jeunes, de s'épanouir dans une activité que nous essayons au maximum de rendre vivante et saine.

BILAN SPORTIF

réception au Conseil Régional, de gauche à droite , Franck Nourry (entraîneur uscs), Maxime Garino (joueur) et Jacques Baudry (Pdt uscs)



*Debout de gauche à droite : Franck NOURRY (Educateur / Entraîneur), Sylvain REVY, Cédric BARBAUD, Yannick BARBAUD, Louis BOIMARD, Joffrey FERRARI, Gaëtan DENETRE, Kévin VEAUX, Nicolas ROUSSELOT-EMART
Accroupi de gauche à droite : Jacques BAUDRY (Président), Pierre-Antoine GARINO, Mickaël VALLET, Malik MOHAMMADI, Lorenzo JOBARD, Jean-Christophe BORNIER, Maxime GARINO, Julien MANIERE*

SENIORS A :

Franck Nourry a rendu une nouvelle copie parfaite, avec l'accession en LR2. Mais ses joueurs ont aussi fait preuve de talent, en étant pour la seconde fois vice-champions de Franche-Comté de Futsal et quart de finalistes de la même coupe en plein air. Les résultats sportifs ont été très bons, mais aussi, l'état d'esprit développé sur la saison. Ainsi, le 26 novembre dernier, cette équipe a été reconnue comme la plus fair-play de toute la Ligue de Franche-Comté et a été récompensée à Sochaux lors d'un match de Ligue 1. Elle a aussi été récompensée au Conseil Régional de Franche-Comté à trois reprises, pour le plus grand nombre de matchs joués sans sanctions, pour la première place du fair-play et sa participation au quart de finale de la Coupe de Franche-Comté. Elle a reçu au mois de décembre le titre de l'équipe fair-play de l'année, toutes disciplines confondues au Conseil Général du Jura. Tout cela n'est pas, bien sûr, le fruit du hasard, mais bien celui d'un état d'esprit initié par l'équipe dirigeante et relayé par tous les éducateurs.

SENIORS B :

Jean-Marie Reubira et Yoann Revy ont vécu une année de transition, en terminant sixième de deuxième Division. L'objectif de montée a sans doute été un peu ambitieux au départ, mais ce sera sans nul doute celui encore plus affirmé de la saison qui a débuté en septembre...

SENIORS C :

Michèle et Bernard Monrolin ont retrouvé, après une année sans seconde réserve, les rênes d'une formation en devenir. Petit à petit, l'arrivée

de jeunes joueurs dans la catégorie senior, permet d'élargir les effectifs. Cette équipe a plutôt bien vécu, et tout comme la première réserve aura un objectif plus grand en 2011/2012.

U19 :

Thomas Boisson et Jean-Louis Bertin, assistés d'Eric Gentet pour les matchs, n'ont pas ménagé leurs efforts pour encadrer les jeunes. Et la tâche n'est pas tous les dimanches facile, surtout lorsque certains matchs ont lieu à midi; mais ils se sont bien acquittés de leur mission, qui consistait à retrouver le niveau perdu la saison précédente. Le suspens a duré jusqu'à l'ultime partie où ils sont allés chercher l'accession sur le terrain du voisin Bresse Jura Foot. Les jeunes ont aussi fait un bon parcours en Coupe Gambardella en s'inclinant en huitième de finale régionale contre Port-sur-Saône.

SENIORS FEMININES :

Emmanuel Klinguer a assuré l'encadrement de l'équipe où la bonne humeur a été de mise. Le championnat s'est déroulé en deux phases, l'une « automne » où les filles ont terminé troisièmes, et l'autre « printemps » où elles se sont classées cinquièmes.

U19 FEMININES :

Cette formation a été créée cette saison, pour permettre aux jeunes filles ne pouvant plus jouer en « mixité » avec les garçons, de ne pas avoir à arrêter le football, en attendant d'avoir l'âge de pratiquer en Senior. Emilie Pernot, joueuse Senior et David Rochet, Educateur de Bresse Jura Foot, se sont occupés de cette équipe.

Nous avons dû recourir à une formule que l'on appelle « entente » avec BJJF et le RC Lons pour avoir un nombre suffisant de licenciées. Après une première phase d'apprentissage pour certaines joueuses, la seconde a été bonne, pour une deuxième place au classement, mais aussi une victoire en Coupe du Jura futsal et une finale perdue aux tirs au but en plein air.

U17 :

Les protégés du trio Hubert Gillet, Jean Rebourg et Richard Neau, ne savaient guère en début de saison à quelle sauce ils risquaient d'être mangés, pour une première expérience en Promotion d'Honneur. Ils ont profité au maximum de leurs trois entraînements hebdomadaires pour acquérir une bonne condition physique et travailler la technique. Cela a été bénéfique puisque, au terme de l'année, ils ont pris place sur la troisième marche du podium et cela malgré un effectif parfois un peu juste.

U15 :

Jean-François Brenans et Thierry Thouvrey ont succédé à la mi-saison à Cédric Courgey, pris par ses obligations professionnelles. Tout comme les U19 Féminines, il a fallu avoir recours pour cette catégorie à une « entente » avec le club voisin de l'ASPTT Lons. Dans cette tranche d'âge, les effectifs ne sont que très peu fournis dans le football actuel et il n'est pas facile de mener à bien les saisons. Néanmoins, les jeunes ont bien adhéré à la formule proposée et ont bien apprécié le cadre dans lequel ils ont pu évoluer. En terminant sixièmes de leur division, ils ont pu entrevoir les marges de progression à obtenir pour jouer les premiers rôles.

U13 :

Thomas Boisson, Thierry Merceret et Gérard De Carvahlo ont eu à conduire un bon groupe de 15 joueurs sur les stades. Le perfectionnement technique a été recherché, avec une idée de progressivité dans la maîtrise du ballon et des placements sur le terrain, cela a été payant puisqu'à l'issue de la saison, tous ont réussi de meilleurs tests en jonglerie. Les jeunes ont été réceptifs et ont pu se faire plaisir tant dans les défis que dans les matchs. En plus du championnat, les U13, ont participé à trois

tournois, avec une victoire à Montmorot et deux finales, Bletterans et Domblans.

U11 :

24 joueurs, dont 2 filles, ont permis de constituer deux équipes dans cette catégorie, managées par Magali Rousselot-Emart, Thomas Saussard, Philippe Clerc et Fernand Chausson. Pour la troisième année consécutive, les jeunes pousses ont participé à la finale départementale du Challenge Boulogne où ils ont terminé cinquièmes, à un petit point seulement de la quatrième place qualificative pour celle régionale. Les mini-stages de vacances ont été reconduits, avec toujours autant de succès pour Magali et Thomas. Les deux équipes ont aussi participé à des tournois en remportant au passage ceux de Montmorot et de Macornay, preuve de bonnes dispositions pour tous ces jeunes.

U9 et U7 :

Yves Ramelet, Yves Bichon et Stanislas Viaud, épaulés par quelques dirigeants et parents, se sont attachés à faire une initiation au football pour certains et un peu plus de technique pour d'autres. Il n'est pas forcément aisé pour ces catégories d'âge de faire des séances d'entraînement trop ciblées, les jeunes n'ayant pas tous la même expression avec un ballon. Il faut pour les éducateurs, pouvoir capter leur attention, c'est par le jeu qu'ils y réussissent et on peut les féliciter pour ce travail de base. En dehors des entraînements, les jeunes ont participé à des plateaux dans divers points du département ainsi qu'au téléthon à Juraparc.

ARBITRES :

Stéphane FRANZETTI a officié 16 fois officiellement ainsi que quelques matchs amicaux, mais il a dû se résoudre au repos forcé, consécutivement à une mauvaise chute d'un escabeau. Valentin LOUVAT et moi-même, tous deux arbitres-joueurs, 16 fois également. Ce quota de matchs arbitrés nous permet d'être en règle avec le statut de l'arbitrage.

DELEGUE :

Michel Bonin s'est, une nouvelle fois, bien acquitté de cette tâche, un peu méconnue, consistant à être le relais de l'arbitre central sur le bord de touche.

PERSPECTIVES 2011/2012

Malgré un tassement des effectifs dans le football en général, l'US a connu en septembre

une très légère augmentation de ses effectifs, avec certaines fluctuations. Les féminines, avec

la formation U19 sous l'entité Coteaux de Seille, ont grossi les rangs, les U7 y ont contribué aussi. Malheureusement, les U17 connaissent et cela est normal, la pénurie vécue par les U15. Pour les dirigeants, il y a eu aussi quelques mouvements avec les arrivées: Serge Bornier (entraîneur Senior B) et l'élection au Comité Directeur de Frédéric Ameline.

D'un strict point de vue sportif, les objectifs tracés au début de saison sont pour les deux équipes Seniors B et C, l'accession et pour la A et les U19 de se maintenir au plus vite en LR2 et en Promotion d'Honneur, même si pour ces derniers, en raison d'un changement des règlements de la Ligue, on ne soit pas encore fixé sur leur avenir. Pour les équipes féminines, la consolidation des effectifs reste le principal challenge, car la pratique ne s'est encore pas démocratisée. Chez les jeunes, les fluctuations du nombre des joueurs posent toujours un

problème, mais il est impératif pour le club de maintenir les U17 et de pouvoir étoffer les U15. Dans le football d'animation, la recherche du meilleur niveau est bien présente, mais ne doit pas occulter celle du perfectionnement technique avant tout.

A mi-saison, les quatre formations seniors et U19, sont parfaitement dans le plan de marche, l'équipe A pointant en quatrième position, mais à quatre points seulement de la tête, cela étant déjà une belle satisfaction. La B est leader de deuxième division avec 6 points d'avance sur le deuxième et la C pouvant elle-aussi occuper ce fauteuil si elle gagne son match en retard. Les U19 sont eux-aussi premiers du groupe et c'est une belle dynamique de groupe qui se produit, le seul problème inhérent à ces situations étant, pour les entraîneurs, de faire des choix pour les matchs de la semaine !

INFRASTRUCTURES

Dorénavant bien doté en bâtiments, notre club, avec la progression de ses effectifs, se trouve confronté à des problèmes d'occupation des terrains et la recherche de solutions pour les étendre est à envisager. Nous sommes souvent

partagés entre le besoin d'entraînement de nos équipes et la préservation des pelouses, qui plus est lorsque celles-ci ont fait l'objet d'un entretien soutenu par la CCCHS.

MANIFESTATIONS

Cette saison a été dans la droite ligne de la précédente, mais si nos charges augmentent, les recettes, elles, stagnent quelque peu et cela malgré les efforts d'une poignée de bénévoles.

Les Calendriers ont procuré moins de bénéfiques, mais sur ce point, des marges de progrès peuvent être faites avec un peu plus de sérieux dans la réalisation des tournées dans les villages.

Le Souper Dansant a retrouvé un rang plus en adéquation avec le nombre de licenciés.

La Bourse aux Vélos est restée au niveau de l'année précédente, mais arrive sans doute en fin de cycle. Le comité s'interroge à ce sujet tout en sachant que cela reste un moment très convivial de l'année.

Le Tournoi de Jeunes poursuit sa reconstruction avec une date au lundi de Pentecôte. Il faut dépenser beaucoup d'énergie pour rechercher la participation des clubs. L'édition 2011 a toutefois été de bonne facture même si le temps a eu du mal à s'installer au beau.

Le Loto a connu une bonne affluence et a bénéficié de l'absence d'autres organisations du même type dans le voisinage. Le résultat financier est resté moyen pour cette édition.

L'opération « panneaux » est désormais traditionnelle et permet au club d'avoir une participation au budget, sauf aléas, connue par avance.

Cette saison a vu une nouvelle organisation arriver, celle d'un récital de chansons françaises, qui malgré un parterre d'amateurs fourni et l'implication de Jean-Louis Monnot, n'a malheureusement pas produit les résultats escomptés.

Une saison pour notre association est, vous le voyez, bien remplie et tout ne peut être évoqué dans ce bulletin, aussi je vous invite à venir nous rendre visite au Stade Simon Guyetant à chaque fois que vous le pouvez, c'est avec un grand plaisir que nous vous y accueillerons.

En attendant, tous les licenciés se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2012.

La PCHS poursuit son ascension

Encore une année bien remplie pour les membres du club de Pétanque.

Le club compte cette année 44 licenciés, soit une progression de 10 % par rapport à l'année précédente.

La plupart des membres a réussi à participer à au moins un championnat du Jura.

Côté résultats, les locaux ont connu des fortunes diverses. On retiendra néanmoins le très bon parcours de la jeune Julie PARROT de Courbeau, qui est parvenue à se hisser en finale du Championnat tête à tête, en catégorie féminine, avant de s'incliner face à une joueuse plus expérimentée. Rappelons que c'est la deuxième finale pour Julie, après celle de 2010 en triplète.

L'équipe masculine (*photo*), engagée en championnat du Jura des clubs, a remporté le titre départemental (devant 24 formations) en catégorie promotion et accèdera à la catégorie honneur la saison prochaine.



L'équipe féminine s'est classée 2^{ème} de sa poule et évoluera dans la même catégorie (promotion).

Le club, grâce au soutien de son partenaire le GAEC PARROT, a pu proposer à ses membres de nouvelles tenues, aux couleurs locales (orange et noire) qui permettent aux joueurs de se repérer facilement sur les aires de jeux.

Le traditionnel concours du 14 Juillet a connu cette année une fréquentation record avec 107 doublettes engagées.

J'en profite pour saluer les boulistes amateurs du village qui sont venus se frotter aux joueurs plus expérimentés sans démeriter.

On notera également que le traditionnel Challenge Maître Joueur n'a pu avoir lieu cette année en raison du mariage de l'un des membres du club. Le Trophée restera donc une année supplémentaire entre les mains de Franck Métraz.

Je rappelle que les personnes intéressées peuvent venir participer aux concours amicaux se déroulant chaque vendredi soir (juillet et août) à partir de 20 H et ce, sans obligation d'adhésion.

Le Club des Arts Martiaux des Coteaux de Seille propose plusieurs approches des arts martiaux tels que : des cours de judo (de 4 ans à adultes), des cours Karaté-do/Tai-jutsu, une section Etirements qui poursuit les cours de l'activité Mézières des années précédentes, des cours d'Aïkido et enfin des cours de YOGA. L'ensemble de ces cours se déroulant au DOJO de Voiteur. Une nouvelle saison que nous espérons riche en émotion, en joie, en détente, en découverte, en apprentissage, en résultat. Une nouvelle saison qui marque aussi, un nouveau tournant dans la vie du club, puisque le bureau, suite à un renouvellement de ses membres, a souhaité se réorganiser avec 1 nouveau président, M. Olivier Hugonnaux, et 5 vice-présidents soit un par section.

Nous avons cette année près de 120 adhérents qui, pour la plupart d'entre eux, sont des habitants de la Communauté de Communes.

Pour la section **judo**, l'objectif du club est d'amener chaque enfant à découvrir les valeurs du judo qui sont aussi celles de la vie de tous les jours : respect, courage, politesse.... Plus tard, l'aspect compétition leur permet d'acquérir plus d'assurance en apprenant à gagner...et à perdre.

La section « **Etirements** » reprend en partie les techniques de la méthode Mézières qui est une technique de rééducation posturale visant à relâcher les tensions musculaires et à corriger les déviations de la colonne vertébrale ainsi qu'un travail sur les articulations.

Le **Karaté-do/Tai-jutsu** est un style de Karaté très ancien qui est redoutable d'efficacité, notamment en combat rapproché. Cet art martial se pratique à tout âge, seules la patience et la constance sont les qualités demandées.

Nouveauté cette année avec le lancement d'une section **Aïkido** qui est un Art Martial d'origine japonaise, dont le but est de neutraliser la force antagoniste par des mouvements de rotation et d'utilisation de clés au niveau des articulations.

Autre nouveauté avec le lancement également d'une section **YOGA** qui s'adresse à tous ceux qui veulent renouer un contact avec eux-mêmes grâce à une meilleure utilisation des énergies physique, mentale, émotionnelle ou psychique.

Des stages de Karaté, comme les années précédentes, et d'Aïkido seront organisés tout au long de la saison avec la venue d'intervenants de réputation mondiale.

Concernant les compétitions de la section Judo, une fois de plus notre palmarès à l'échelon départemental et régional est très remarquable avec les places les plus hautes sur les podiums pour la saison 2010/2011. En effet, notre équipe de benjamines et benjamins, qui fait preuve d'un dynamisme et d'une régularité dans leurs résultats, a porté haut les couleurs de notre club, à l'échelle régionale avec 4 judokas qui se sont qualifiés pour les championnats régionaux (**Alexia Maitre Henry, Coline Guidici, Anaïs Baudry et Martin Delannay**). Petite distinction pour **Martin Delannay** qui finit sur le podium. Chez les plus jeunes, 2 petits tigres d'OR, distinction départementale, au niveau des poussins (**Tony Maréchal et Timothé Glénadel**). Chez les plus grands à noter qu'**Aurélien Glénadel** (aujourd'hui licencié à Lons-le-Saunier) est champion de Franche-Comté Benjamin – de 50 kg. La saison 2011/2012 est partie, pour être aussi bonne, avec, dès la 1^{ère} manche des championnats départementaux, 4 judokates inscrites (**Colline Guidici, Anaïs Baudry, Lola Maréchal et Mannon Hugonnaux**) et 4 médailles à l'arrivée !!!

Les horaires :

Pour le **judo**, le mardi de 17h30 à 20h45 et le jeudi de 17h30 à 19h45, pour la section « **Etirements** », le lundi de 18h00 à 19h30 et le mercredi de 20h00 à 21h30, pour le **Karaté** le mercredi de 18h30 à 20h, pour l'**Aïkido**, le vendredi de 18h00 à 21h00 et pour le **Yoga**, le lundi de 19h30 à 20h30

Manifestations :

Soirée dansante Mont d'or le samedi 10 décembre 2011 à 20 h Salles des fêtes de Domblans

Fête du judo aura lieu cette année le samedi 16 juin 2012 de 16 h 30 à 19h suivi d'une soirée grillade

Pour tous renseignements vous pouvez nous joindre au téléphone en contactant :

M . HUGONNAUX au 06.88.44.76.16.....



Dans les archives



Roland Garros



La Franche-Comté en 1592

Il y a 200 ans - DOMBLANS

N.B: l'orthographe des registres a été conservée dans la mesure où elle ne perturbe pas la compréhension

L'année 1811 en France et dans le monde

===

NAPOLEON 1er est empereur des Français

La guerre en Espagne :

Le conflit tend à s'équilibrer entre les troupes espagnoles aidées des Anglais et les troupes françaises commandées par les maréchaux MASSENA, SUCHET et SOULT

Ailleurs en Europe :

APOGÉE de l'Empire français qui compte 130 départements (dont plus d'un tiers en Allemagne, Belgique, Hollande, Italie, Suisse, Espagne, Pologne)

Révolte ouvrière dans le Centre et le Nord de l'Angleterre contre l'usage des métiers à tisser et des nouveaux outils des usines textiles

Rupture de l'entente franco-russe

Sports :

25 000 spectateurs assistent au match de boxe entre le britannique TOM CRIBB et le noir américain TOM MOLINEAUX

Naissances :

LE VERRIER, mathématicien et astronome français (11 Mars)

NAPOLEON, JOSEPH, CHARLES, FRANCOIS BONAPARTE fils de l'empereur Napoléon (20 Mars)

THEOPHILE GAUTIER, poète et romancier français (le 31 Août)

Décès :

MARIE-JOSEPH CHENIER, auteur du Chant du Départ (10 Janvier)

Domblans : demande de secours à Mr le Préfet à cause de la neige et de la gelée

Séance du huit may dix huit cent onze (présidée par le Maire Pierre François Goy).

A cette séance le maire a dit que c'était avec impatience qu'il avait attendu la présente session pour conjointement avec Messieurs les membres du Conseil municipal qu'il n'avait pu légalement assembler plutôt, porter les doléances de la commune, et rendre compte à Monsieur le préfet des désastres des journées des 11-12-et 13 avril dernier occasionnés par la neige et les gelées sur les vignes du territoire de Domblans et Blandans dont la plus grande partie de ce dernier est cultivé par les habitants de Domblans ; les désastres consistent dans la perte complète de la récolte des vignes de la présente année seule ressource des habitants de Domblans pour leur subsistance, que déjà la pénurie des grains, à leur prix exorbitant jeté dans la plus profonde misère, parce que la récolte en vin de l'année dernière ne leur a valu que le quart d'une récolte ordinaire et que les bleds turquiers dont ils font leur nourriture habituelle ont également manqué – que toutes ces circonstances malheureuses font que la majeure partie des habitants sont sans grain et ne subsistent que des bienfaits de leurs concitoyens qui bientôt eux-mêmes seront sans ressources.

Ce récit finit le conseil qui ne connaît que trop malheureusement l'exacte vérité en éprouvant la même sollicitude unanimement délibéré, qu'il serait transcrit au registre de la commune, qu'extrait en serait envoyé au plutôt à Monsieur le préfet, pour solliciter de son humanité ; et de la bienfaisance et par son intercession auprès du Gouvernement, les secours indispensables dont cette malheureuse commune a besoin, après avoir fait vérifier les faits ci-dessus reportés si il le juge convenable et ce sera une juste justice.

Blandans : réglementation du pâturage

L'an dix huit cent onze le premier mai, le Conseil municipal de la Commune de Blandans, convoqué en vertu de l'arrêté de Mr le préfet en date du dix huit avril dernier, qui ordonne le rassemblement des Conseil municipaux pour leur session annuel du premier au quinze mai, apres lecture faires de l'arrêté de Mr le prefet nous avons délibéré ainsi qu'il suit,

A datter du quinze mai de la presente année il est deffendue à tous habitants de notre commune de faire amener (?) troupeaux a paître (?) de quelles espèce (?) de bétail que ce soit a moins que dans les propre héritage ; tout contrevenant a notre present arrêté seras poursuivi conformément aux Lois

Enjoignons aux gardes champêtre de surveiller l'exécution de la presente délibération, qui seras envoyez à la prefecture pour etre homologué dans sa forme et teneur ; faits et déliberes en conseil les ans mois et jours que desus

La Muyre : comptes du percepteur et du maire pour 1810

Aujourd'huy 12 May 1811, nous maire et membres du Conseil avons vu et signé les comptes de Mr Lubin notre percepteur pour l'année 1810. La dépense s'est elevée a la somme de quatre vingt quinze francs soixante et quatorze centimes et la recette à celle de cinquante sept francs quatre vingt onze centimes ; on redoit donc à Mr Lubin trente sept francs quatre vingt trois centimes. Fait à la Müyre en mairie le 12 May 1811

Emmanuel de Grivel

Aujourd'hui 12 May 1811 nous membres du conseil municipal de la commune de la Müyre avons arreté et signé le compte de Mr de Grivel maire de notre commune on lui redoit sur l'exercice de 1810 une somme de deux francs quarante centimes, fait en mairie à la Müyre le 12 may 1811

Signatures diverses (dont Roze Adjoint)

Il y a 150 ans - DOMBLANS

N.B: l'orthographe des registres a été conservée dans la mesure où elle ne perturbe pas la compréhension

L'année 1861 en France et dans le monde

===

NAPOLEON III est empereur des Français

Evénements :

Etats-Unis : début de la guerre de Sécession

Mexique : début de l'expédition française au Mexique

Italie : Victor Emmanuel II est proclamé roi d'Italie

Chemins de fer:

Mise en service de la ligne Strasbourg-Kehl

Musique :

Début de la construction de l'opéra GARNIER

Sciences :

Mise au point du procédé de synthèse industrielle du carbonate de sodium par Ernest SOLVAY

Sports :

Premier match de rugby de l'histoire de ce sport (entre Blackheath et Richmond)

Le Conseil Municipal, élu le 16 Septembre 1860, est composé de Messieurs Edouard de BROISSIA (Maire), François Joseph GOY (Adjoint), Pierre BILLET, Abel PRENAS, Désiré MONNIER, Jean Baptiste ROUSSELOT, Ferdinand

SAILLAND, Jean Pierre MOTTET, Charles DUARD, Jean Pierre ROGNON, Jérôme MONNERET, Charles GARDET, Emmanuel GOY, Louis MARRON

Séance extraordinaire du 29 Janvier 1861 : choix d'un instituteur laïque

Présents M.M. Prenas, Gardet, Monnier, Saillant, Duard, Goy Emmanuel, Mottet et Goy François-Joseph, Adjoint, ce dernier président la séance en l'absence de M. le Maire

Vu la lettre de Mr le Prefet du Jura en date du 26 Janvier courant qui autorise cette séance et par laquelle il demande au Conseil municipal de délibérer sur le choix d'un instituteur laïque ou religieux

A cet effet le dit Conseil émet le voeu que Mr le Préfet nomme un instituteur laïque pour diriger l'école communale de Domblans

Fait et délibéré en Conseil le 29 Janvier 1861, et ont signé les membres présents

Quelques incidences de la construction du chemin de fer et de la gare

Séance du 17 Février 1861 (extrait) : dégradations de chemins

Le Maire donne communication de la démarche faite auprès de lui par Monsieur Rousselot entrepreneur du bâtiment de la future gare de Domblans, lequel se propose d'extraire des carrières communales du Cuard la pierre qui lui est nécessaire. Le Maire n'a pas cru devoir s'opposer même momentanément aux travaux d'extraction, mais eu égard aux délibérations antérieures (...) desquelles il résulte que les carrières communales de Blandans sont exclusivement réservées aux habitants de la commune, que ceux qui usent de ce privilège communal seront tenus (...) à des subventions spéciales afin de réparer les dommages et dégradations des chemins (...)

Le Conseil après en avoir délibéré, considérant que déjà les quelques voitures des employés du chemin de fer qui circulent sur le territoire de la commune ont abimé entièrement plusieurs fractions de chemins, que le voiturage de la pierre va rendre impraticable le chemin de Domblans à Blandans

Prie Monsieur le Préfet de vouloir bien examiner s'il n'y a pas lieu d'exiger du Sieur Rousselot une indemnité proportionnée

1° à la quantité de pierre qui sera extraite au détriment des habitants seuls ayant droit aux carrières

2° aux dégradations des chemins dans tout le parcours des voitures depuis les carrières de Blandans à l'emplacement de la gare (...)

Séance du 8 Mai 1861 (extrait) : Cession de terrain communal

Le Maire Président conformément à la lettre qu'il a reçu de Monsieur le Préfet du Jura en date du 9 avril dernier, engage l'assemblée à délibérer sur le sujet de la cession de parcours communal à faire à la Compagnie Paris-Lyon pour l'établissement du chemin de fer de Lons le Saunier à Mouchard sur le territoire de la commune.

Le Conseil, considérant l'état des indemnités offertes par la Compagnie à la commune de Domblans, lesquelles indemnités ont été déjà reconnues dans une réunion du 1er octobre 1860, estime qu'il y a lieu de consentir à la vente demandée de 1 hectare, 02 ares, 47 centièmes de parcours communal moyennant le prix de 3074 F 10 C et prie en conséquence Monsieur le Préfet de vouloir bien autoriser la dite vente (...)

Séance du 8 Mai 1861 (extrait) : abandon du jeu de quilles communal

Le Maire fait observer au conseil que par suite de la prise de possession du communal par les entrepreneurs du chemin de fer, et par le fait des travaux déjà en cours d'exécution, il y aurait lieu de résilier le bail fait au Sieur Degros (...)

Le conseil considérant qu'en effet les adjudicataires ne jouissant plus du jeu de quilles communal (...) prie Monsieur le Préfet (...) de vouloir bien autoriser la résiliation du présent bail (...)

Séance du 16 Mai 1861 (extrait) : suppression de 14 peupliers

Le Maire fait part à l'assemblée de l'avis qui lui a été donné par M.Mrs les entrepreneurs du chemin de fer de vouloir bien faire enlever une ligne de peupliers, laquelle se trouvant sur le bord de la rivière à la place que doivent occuper les travaux

d'endiguement de la dite rivière ne peut subsister.

Le Maire et le conseil se transportant sur les lieux reconnaissent qu'effectivement les peupliers susdits ne peuvent subsister et gênent à la construction de la chaussée d'endiguement étant pris dans son alignement : en conséquence ils prient Monsieur le Préfet de vouloir bien autoriser la vente des dits peupliers lesquels immédiatement sont énumérés et estimés ainsi qu'il suit (...)

Séance du 16 Mai 1861 (extrait) : demande d'indemnité

(...) Plusieurs conseillers demandent au Maire s'il n'y aurait pas lieu de faire connaître à Mr le Préfet de quelle manière la rivière et les parcours communaux sont bouleversés par les travaux du chemin de fer. Le Maire avec le conseil (...) sont d'avis que la situation doit être notifiée à Mr le Prefet avec prière de vouloir bien statuer s'il y a droit à une indemnité pour la commune

1° en ce qui concerne le sable de la rivière : l'extraction de ce sable était amodiée précédemment à un homme moyennant une petite redevance (...)

2° en ce qui concerne les parcours communaux ; non seulement le commune en est privée pour cette année et l'année prochaine, c'est-à-dire pour la durée des travaux, attendu l'impossibilité d'y mener le bétail au milieu des pierres, des bois, des tas de sable et de gravier et des ouvriers qui travaillent sur place, mais encore après l'achèvement des travaux dans quel état sera-t-il laissé ? (...)

Il y a 100 ans - DOMBLANS

N.B: l'orthographe des registres a été conservée dans la mesure où elle ne perturbe pas la compréhension

L'année 1911 en France et dans le monde

===

Evénements :

- Première journée internationale des Femmes (8 mars)
- Ronald Amundsen atteint pour la première fois le Pôle Sud (14 Décembre)
- Lancement du Titanic à Belfast (31 mai)
- Roland Garros bat le record d'altitude en avion (3 910 m, le 4 Septembre)
- La Joconde est volée au musée du Louvre (22 août)
- La bande à Bonnot organise le premier hold-up en voiture (21 Décembre)

Sciences :

- Marie Curie obtient le prix Nobel de chimie

Littérature :

- Dostoïevski publie Les Frères Karamazov (6 Avril)

Sports:

- Manchester United est champion d'Angleterre de football (Avril)
- Gustave Garrigou remporte le tour de France cycliste (Juillet)
- Première édition du Rallye automobile de Monte Carlo (Janvier)

Naissances :

- Ronald Reagan, président des Etats-Unis (6 Février)
- Juan Manuel Fangio, pilote automobile (24 Juin)
- Georges Pompidou, président de la République française (5 Juillet)

Décès :

- Gustave Mahler, compositeur de musique classique (18 Mai)

Séance du 18 Juin 1911 :

Etaient présents M.M. Bonne, Simandre, Mottet, Gardet, Solviche, Grillot, Villet, Vuillermet, Coutenot et Sailland, Maire.

Le Conseil

Vote une somme de vingt cinq francs, à titre d'acompte sur les subventions communales de 500 fr. accordée en vue de la construction du chemin de fer d'intérêt local de Lons Le Saunier à Bletterans et inscrit cette somme qui est destinée aux frais d'études de ladite ligne, aux chapitres additionnels de 1911

Ainsi délibéré à Domblans le 18 Juin 1911

Séance extraordinaire du 7 octobre 1911 :

Etaient présents M.M. Bonne, Simandre, Mottet, Gardet, Solviche, Grillot, Villet, Coutenot Vuillermet, Gentelet et Sailland, Maire.

Le Conseil,

Remercie les personnes qui offrent de contribuer à la réparation de l'Eglise ; mais il croit bon de ne pas accepter la proposition qui lui est faite parce qu'elle engage par trop la responsabilité de la Commune, et il ne pourra donner suite à cette proposition qu'autant que ces personnes répondront de toutes les dégradations et de tous les accidents quels qu'ils soient qui pourraient se produire pendant l'exécution des travaux projetés.

Ainsi délibéré à Domblans le 7 octobre 1911

Séance extraordinaire du 20 Décembre 1911 :

Etaient présents M.M. Bonne, Simandre, Mottet, Gardet, Solviche, Grillot, Villet, Coutenot Vuillermet, Gentelet et Sailland, Maire.

Le Maire soumet au Conseil les propositions qu'il a reçues de MM Vermot- de Broissia – Guillon – Chevassus – Prénas – Perrier et Dintroz en vue de la restauration de l'église communale.

Il expose que les personnes ci-dessus désignées ont constitué une association dans le but d'assurer cette restauration et qu'elles ont pris les résolutions suivantes soumises à la ratification du Conseil municipal.

1° Elles s'engagent à consacrer à cet effet une somme de sept mille francs, montant d'une souscription faite parmi les concitoyens ;

2° Elles demandent au Conseil municipal l'autorisation de s'occuper en son lieu et place des transformations et réparations qu'elles jugeront utiles et nécessaires ;

3° Elles demandent que le Conseil municipal veuille bien voter une subvention destinée à leur venir en aide ;

4° Elles déclarent ne jamais faire appel aux responsabilités de l'administration communale en cas d'accidents ou de dégradation imprévues et demandent en revanche que le Conseil municipal les dégage des mêmes responsabilités.

Le Conseil,

Considérant que les réparations des églises ne constituent pas pour les Communes des dépenses obligatoires ;

Que ces réparations incombent en principe à la Collectivité des fidèles et des ministres du Culte, collectivité à la disposition de laquelle sont laissées gratuitement les églises pour la pratique de la religion, en vertu de l'art.5 de la loi du 2 janvier 1907 ;

Que l'offre de concours faite pour payer les réparations à exécuter à l'église de Domblans ne représente qu'une faible partie de la dépense que nécessitera la remise en bon état de cet édifice qui ne menace pas ruines ;

Que la Commune ne dispose d'aucune ressource lui permettant de compléter les souscriptions recueillies, et que tout en reconnaissant le caractère d'utilité des travaux projetés, elle ne peut intervenir dans leur paiement, même pour une contribution minimale, sans s'engager tacitement à supporter la charge des réparations qui resteraient à faire lorsque le produit de la souscription serait entièrement absorbé ;

Qu'en ce qui concerne les responsabilités à encourir en matière d'accidents ou de dégradations imprévues, les dispositions prises à cet égard par les auteurs de la proposition ne présentent aucune garantie pour la commune, puisqu'elles ne laisseraient subsister aucune responsabilité au cas où les éventualités dont il s'agit viendraient à se produire ;

Le Conseil regrette de ne pouvoir participer à la dépense de restauration de l'église de Domblans,

la situation financière de la Commune permettant à la municipalité d'accorder seulement une subvention de deux ou trois cents francs, qui, en l'état de la question, serait absolument insuffisante et n'autorisera les fidèles à exécuter les réparations nécessaires que lorsqu'il sera saisi d'un projet complet de ces réparations et que la totalité de la dépense sera garantie par les souscriptions recueillies

Ainsi délibéré à Domblans le 20 Xbre 1911

Il y a 50 ans - DOMBLANS

N.B: l'orthographe des registres a été conservée dans la mesure où elle ne perturbe pas la compréhension

L'année 1961 en France et dans le monde

===

Evénements :

Lancement du premier homme dans l'espace : (le Russe Youri Gagarine, le 12 Avril)
 Lancement du deuxième homme dans l'espace : (l'Américain Alan Shepard, le 5 Mai)
 Referendum français sur l'autodétermination de l'Algérie : (le 8 Janvier)
 Début de la présidence de John Kennedy aux Etats Unis (le 20 Janvier)
 Début de l'engagement américain au Viet Nam (le 16 Décembre)
 Condamnation à mort d'Eichmann à Jérusalem (15 Décembre)
 Construction du mur de Berlin (à partir du 12 Août)

Musique :

Les Beatles enregistrent leur premier disque

Cinéma :

Sortie de "l'année dernière à Marienbad" d'Alain Resnais (le 25 Juin)
 Sortie de "West Side Story" (Oscar du meilleur film à Hollywood)

Télévision :

Le "carré blanc" apparaît pour la première fois sur le petit écran (26 Mars)

Sports :

Le Benfica de Lisbonne remporte la Coupe d'Europe des Clubs Champions en football (31 Mai)
 L'A.S. Béziers est championne de France de Rugby à XV
 Jacques Anquetil remporte le Tour de France cycliste en portant le maillot jaune de bout en bout

Naissances :

Lady Diana princesse de Galles (1er Juillet)
 Barak Obama (le 4 Août)

Décès :

Gary Cooper, acteur américain (le 13 Mai)
 Ernest Hémingway, écrivain américain (le 2 Juillet)

Séance du 5 Février 1961 :

Présents : M.M. L. Sailland, M. Buisson, G. Guyetant, G. Pasquier, G. Berthet, J. Potier, M. Olivier, M. Coutenot
Absents : J. Sorgues, P. Jacquot, J. Royet

Extension du réseau d'eau de la Muyre

M. Buisson présente l'avant projet d'extension du réseau de distribution d'eau potable au hameau de la Muyre

Le devis approximatif s'élève à 86 100 NF

Lettre de la SNCF

La SNCF va remplacer le tablier métallique du pont actuel par un tablier à poutrelles enrobées dans du béton ; épaisseur de l'ancien tablier 0,54 m ; épaisseur du nouveau 1,04 m. afin de maintenir la hauteur libre actuelle sous l'ouvrage, la compagnie :

1° : relèvera la voie de 0.20 m

2° : demande l'autorisation de creuser la route d'une profondeur de 0.30 m

Le Conseil n'est pas défavorable à ces travaux, mais il fait remarquer :

- a) Que les conduites d'eau passent à cet endroit
- b) Que l'abaissement de la chaussée augmentera encore le pourcentage de la rampe qui conduit au village

Le Conseil décide qu'en 1961, l'eau sera payée uniformément 15F le m³

Séance du 20 Mars 1961 :

Demande de délivrance d'une coupe extraordinaire

Considérant que de nombreux travaux doivent être entrepris cette année (réparations de bâtiments communaux, adduction d'eau).

Que le ¼ en réserve de la forêt de Domblans-La Muyre exploité pour la dernière fois en 1936 a atteint l'âge de 25 ans fixé pour l'exploitation des coupes ordinaires.

Demande pour l'exercice 1961, la délivrance d'une coupe extraordinaire de 3,55 ha, lot N°1, dont le ¼ en réserve de bois Domblans-La Muyre, au canton dit "Bois des haies" N° 186 C, avec affectation expresse du produit de la vente de cette coupe aux dépenses "Entretien des bâtiments communaux et adduction d'eau".

Séance du 8 Avril 1961

Présents : M.M. L. Sailland, M. Buisson, G. Berthet G., M. Coutenot, , G. Pasquier, Guyetant, J. Sorgues, J. Royet, M. Olivier,

Absents : J. Potier

Caisse départementale scolaire (subvention)

La Commission départementale dans sa séance du 15 Mars a retenu la demande de subvention de la commune concernant :

Réfection des extérieurs de la maison commune.

La dépense prévue est de 13 560 NF et la dépense subventionnable retenue de 13 500 F.

Le pourcentage de la subvention n'est pas indiqué.

La commune prend l'engagement de voter les ressources nécessaires au paiement de la part communale des dépenses prévues.

Eau de la Muyre

L'Ingénieur en Chef du Génie Rural fera prochainement une visite sur place.

Là encore, le taux de subvention n'est pas indiqué et sera fonction des dépenses à engager.

Permis de construire

A l'avenir les autorisations de construire seront accordées avec cette réserve :

La commune ne s'engage pas à financer les branchements électriques ou les canalisations d'eau

Séance du 30 Septembre 1961

Présents : M.M. Sailland L., Buisson M., Berthet G., Jacquot P, Coutenot M., Olivier M., Royet J.

Absents : Sorgues J., Guyetant, G., Pasquier G., Potier J.

Eau de la Muyre

Monsieur P. Jacquot dépose sur le bureau du Conseil, une pétition des usagers du lavoir de La Muyre protestant contre le fait que les vannes de ce lavoir sont levées et qu'il n'est par conséquent plus possible de l'utiliser.

M. de Grivel, directeur des Etablissements V.33, déclare que ce lavoir est situé sur sa propriété et qu'il est alimenté par une source lui appartenant.

Or en période de sécheresse, l'eau du lavoir, insuffisamment renouvelée, pollue la source, source qui alimente l'usine en eau potable. De ce fait il a été nécessaire de vider le lavoir.

A l'appui de ses dires, M. de Grivel fournit 2 analyses d'eau de la source, l'une lorsque le lavoir est utilisé, l'autre lorsque le lavoir est vide, dans le 1er cas l'eau est impropre à la consommation, dans le second cas l'eau est potable.

D'autre part, une lettre de l'Inspecteur du Travail enjoint les établissements V.33 de fournir de l'eau potable aux ouvriers dans un délai de 8 jours.

Si l'adduction d'eau de La Muyre pouvait être réalisée, il est bien entendu que tout rentrerait dans l'ordre ; mais la subvention attendue par la commune ne pourra pas être accordée avant 1964.

M. le Maire indique qu'il fera tout son possible pour que cette question de subvention soit réexaminée en haut-lieu : il est impossible en effet qu'une usine occupant une centaine d'ouvriers soit privée d'eau potable.

Réunion du 6 Novembre 1961

Présents : Tous les Conseillers

Electricité La Muyre

Demande présentée par M de Grivel.

Le syndicat fait connaître que cette extension étant hors programme, 70 % de la dépense sont à la charge de la commune

N.B. : Cette dépense est de 1 700 000 francs.

En 1963, cette extension sera inscrite au programme ordinaire et comme telle bénéficiaire d'une subvention de 75 %.

Pour l'exécution hors-programme, c'est-à-dire en 1962, il serait donc juste de demander à V.33 une participation de 70 % - 25 % soit 45 %

1 700 000 x 45

Soit ----- = 765 000 francs

100

25 Novembre 1961**Demande de concours du service des Ponts et Chaussées**

Le Conseil,

Annule les délibérations du 28.9.1952 approuvée le 20.10.52 et du 28.6.59 approuvée le 24.12.59

Décide de demander le concours du service des Ponts et Chaussées dans l'affaire suivante :

Confection d'une chaussée neuve du chemin des Usines à La Muyre.

Etant entendu que ce concours interviendra dans les conditions spécifiées par les arrêtés modifiés du 7 Mars 1949 et 28 Avril 1949 susvisés.

La commune renonce en particulier au bénéfice de la responsabilité pécuniaire et décennale établie par les articles 17922 et 2270 di Code Civil

UN PEU D'HISTOIRE LOCALE

Les Maires de la Commune :
les **SAILLAND** : 5 maires
en 4 générations,
pendant 3/4 de siècle



Hughes François SAILLAND

- né à Domblans le 3 Juin 1776
- décédé à Domblans le 7 Novembre 1857 à l'âge de 81 ans
- épouse Marie BERNIER âgée de 20 ans le 10 Floréal an XIII (30 Avril 1805)

MAIRE DE DOMBLANS de 1836 à 1840
(démissionnaire)



Jean François Ferdinand SAILLAND

(fils de Hughes François et Marie)

- né à Domblans le 25 Octobre 1814
- décédé à Domblans le 5 Janvier 1895 à l'âge de 80 ans
- épouse Josèphe Appoline GOY âgée de 24 ans le 7 Février 1842

MAIRE DE DOMBLANS de 1878 à 1888
(siège au Conseil Municipal durant 40 ans)



Claude Edouard SAILLAND

(fils de Ferdinand et Josèphe)

- né à Domblans le 18 Septembre 1848
- décédé à Domblans le 1^{er} Septembre 1934 à l'âge de 86 ans
- épouse Elise CHEVASSUS (le mariage n'a pas lieu à Domblans)

MAIRE DE DOMBLANS de 1900 à 1918
(démissionnaire)



François Adolphe Albert SAILLAND

(fils de Ferdinand et Josèphe)

- né à Domblans le 1^{er} Octobre 1859
- décédé à Domblans le 11 Octobre 1943 à l'âge de 84 ans
- épouse Eugénie Noémie Amélie GUY (le mariage n'a pas lieu à Domblans)

MAIRE DE DOMBLANS de 1919 à 1943
(décédé en fonction)

Léon Albert SAILLAND

(fils d'Edouard et Elise)

- né à Domblans le 4 Janvier 1880
- décédé à Domblans le 16 Février 1963 à l'âge de 83 ans
- épouse Marie Adèle GRILLOT âgée de 20 ans le 26 Novembre 1904

MAIRE DE DOMBLANS de 1944 à 1963
(décédé en fonction)

ETUDE ARCHÉOLOGIQUE 2010 - DOMBLANS - LES BAUCHES 2

Bâtiment et forge de la première moitié du 1^{er} siècle de notre ère

(Rapport final d'opération - INRAP)

Environnement archéologique

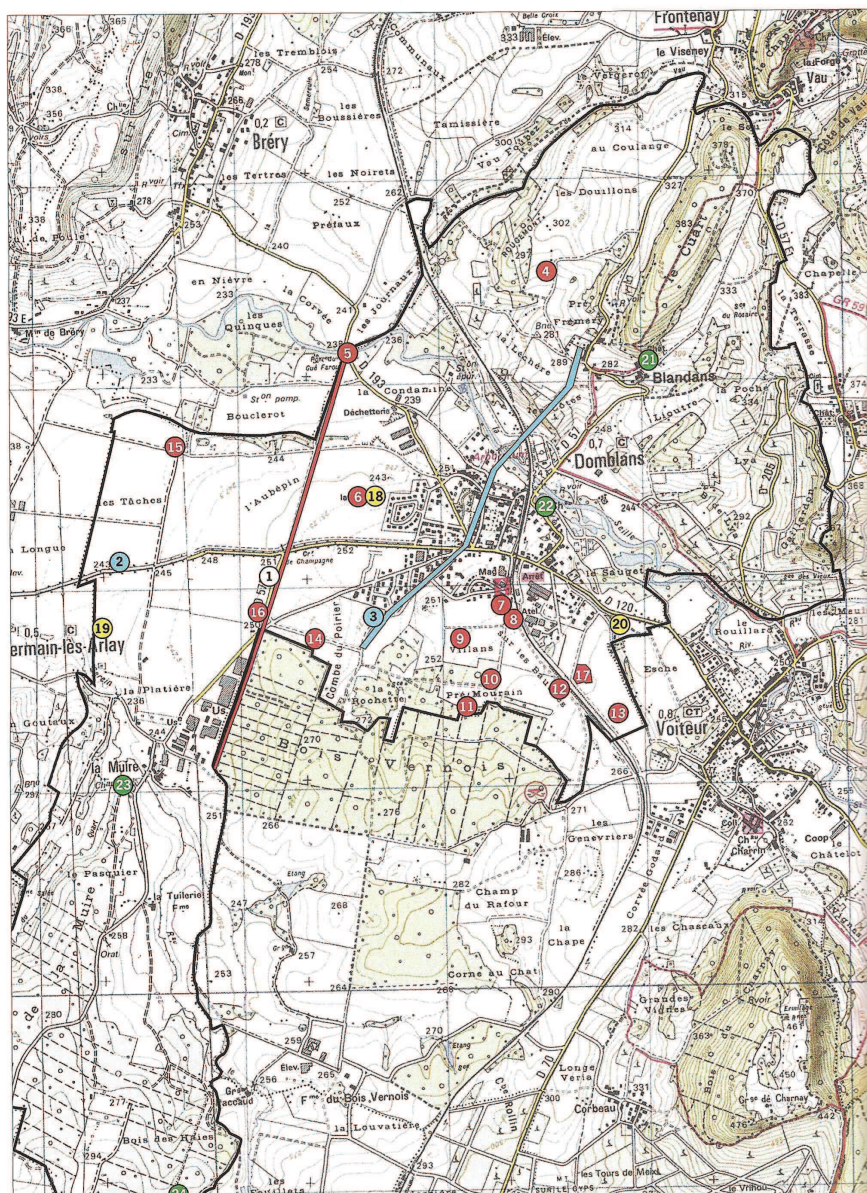
Domblans, commune du vignoble jurassien, traversée par *la Seille* présente une grande densité de vestiges. Si la période préhistorique semble n'avoir laissée aucune trace, en revanche l'occupation humaine est attestée dès la Protohistoire par la présence d'un tumulus et d'un chemin qui traverse la plaine alluviale de la Seille à son endroit le moins large (n°1 et 3).

Toutefois, c'est sans conteste la période antique qui est la mieux représentée et dont les sites peuvent être regroupés en deux zones. La première située au sud-est de la commune, centrée sur les lieux-dits *En Villan* et *Sur les Bauches*, comprend une exploitation agricole et de nombreuses constructions isolées ainsi que des traces d'une occupation repérées par prospection pédestre (n°7 et 13). L'opération de fouille archéologique préventive se situe dans ce secteur (n°17). La seconde zone s'articule autour du tracé de la voie antique Lyon-Besançon-Strasbourg par Lons-le-Saunier et Grozon (n°16) et correspond essentiellement à une station routière située au point de passage de la voie sur *la Seille* (n°5) et à quelques constructions mal caractérisées reconnues par prospection pédestre (n°4, 6, 14 à 16).

Le haut Moyen-Âge est représenté par trois nécropoles (n°18 à 20) et le Moyen-Âge et la période moderne par deux châteaux, une motte castrale (n°21 à 23) et un habitat déserté (n°24).

Fig.7 Carte archéologique de la commune de Domblans (1/25000).

Source : informations de la carte archéologique nationale, Direction des affaires culturelles de Franche-Comté, Service Régional de l'Archéologie. CartoExploreur 3 © IGN





Vue aérienne du bâtiment et des fosses empierrées (J.Aubert)

Conclusion

Le territoire de la commune de Domblans a livré de nombreux sites d'époque gallo-romaine que l'on peut regrouper en deux secteurs.

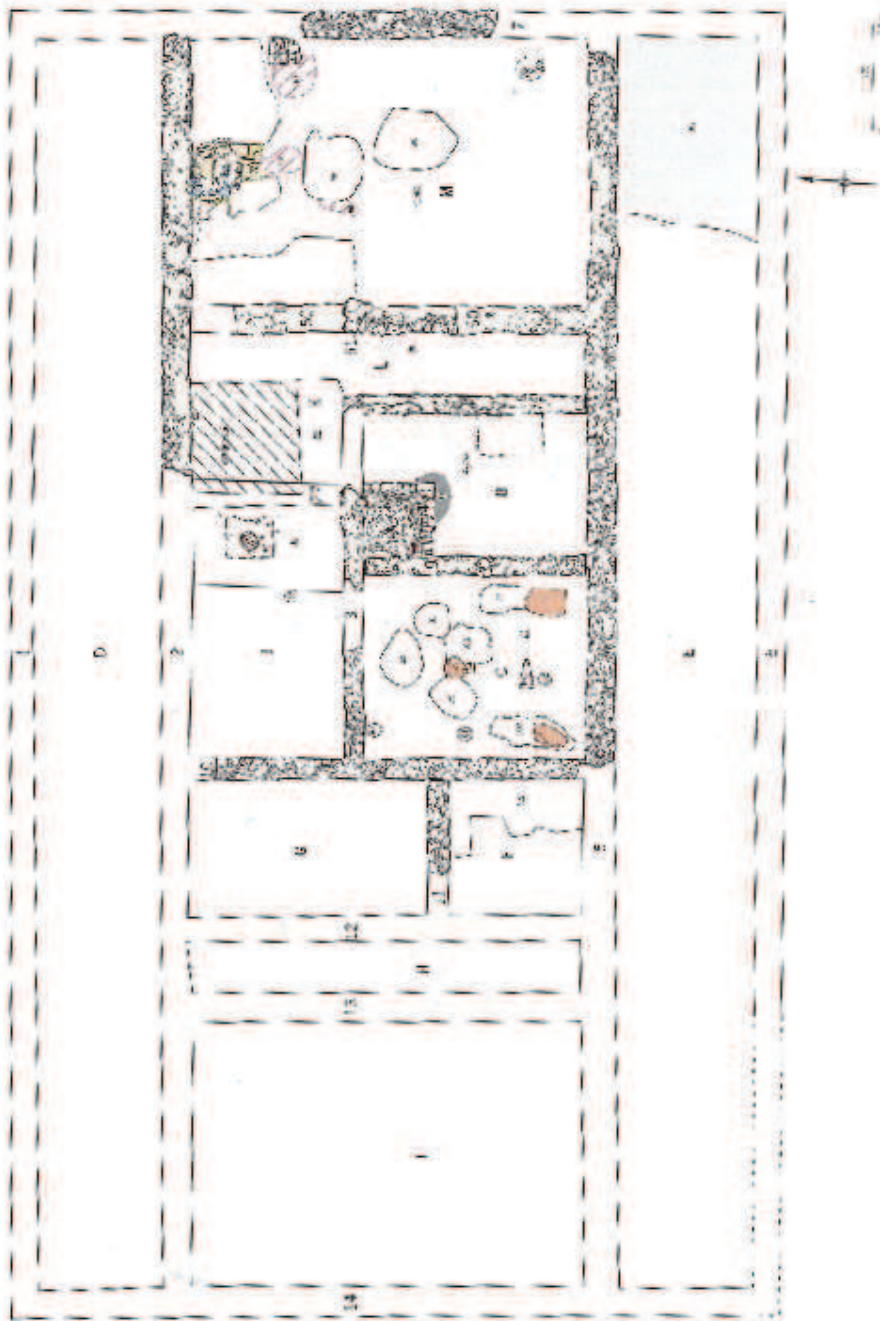
Le plus important, habituellement interprété comme une petite agglomération secondaire (Mangin 1986, Rothé 2001) se situe autour du passage à gué de *la Seille* par la voie Lyon-Besançon.

Le second secteur, dans lequel s'inscrit notre bâtiment, regroupe plusieurs constructions, repérées par prospection ou lors de travaux anciens, et reconnues comme établissements ruraux. Nous disposons de quelques indices (essentiellement mobilier) qui nous indiqueraient l'origine indigène de cette occupation antique, même s'il est encore trop tôt pour se prononcer sur l'héritage gaulois des sites ruraux tant l'occupation de la campagne séquane préromaine reste encore mal connue, mis à part quelques secteurs privilégiés comme le Finage dolois (Joan 2010).

Le bâtiment édifié au début du premier siècle possède des caractéristiques architecturales (tracé régulateur, plan symétrique) et techniques (maçonneries liées au mortier de chaux, enduits, terrazzo) romaines. Ce mode de construction en milieu rural est inédit pour cette période en Séquanie et très rare dans la Gaule du Nord et de l'Est où il faut attendre la seconde moitié (voire le second siècle par endroit) pour voir se développer les techniques romaines de constructions (Brulet 2008, Gandini 2008).

Si les études des rebuts et des objets métalliques recueillis dans la pièce **C** ont bien confirmé les différentes activités de la chaîne opératoire d'une forge, en revanche aucun déchet n'a pu être attribué à l'opération de réduction du minerai. Dans notre région, cette étape de la transformation du minerai est réservée à des sites spécialisés encore mal connus (Laurent 1997). Ces études semblent démontrer que la forge, installée dans le bâtiment dès le début de l'occupation, et qui va perdurer jusqu'à l'abandon de celui-ci, ne paraît pas relever d'un artisanat "domestique" mais bien d'une production d'objets (ici au moins des couteaux et des garnitures et renforts de meuble) dans le cadre d'une activité et destinée à la vente. Il convient de confirmer cette hypothèse par une étude archéométrique du mobilier métallique (après sablage) et plus particulièrement des culots, étude que nous n'avons pu réaliser dans le cadre de cette opération. Cette activité artisanale, exercée au sein du bâtiment, fait rentrer celui-ci dans la catégorie des établissements ruraux à vocation spécialisée (essentiellement d'ailleurs l'artisanat du fer) que l'on commence à repérer dans le maillage de l'occupation rurale antique (Ferdrière 2003) notamment en Rhénanie (Demarolle 2003) et en territoire Bituriges (Gandini 2008). Une fois cette interprétation établie, se pose la question de la relation entre notre bâtiment et la petite agglomération reconnue à deux kilomètres au nord-ouest sur l'importante voie de passage Lyon-Besançon. En effet, le schéma habituel du développement des activités artisanales liées au travail des métaux (Laurent 1997) situerait plus volontiers un atelier de forge au sein de cette petite agglomération qui a livré d'ailleurs certains indices d'une activité métallurgique (Mangin 1986). La solution tient peut-être à la chronologie, il est possible que la forge établie dès le début du premier siècle sur un secteur peut-être occupé antérieurement ait été transférée à la fin du premier siècle au cœur de l'agglomération développée le long d'un important axe de circulation au passage du gué sur la Seille. Cette hypothèse demande bien sûr à être corroborée par de nouvelles études et fouilles sur l'agglomération antique de Domblans.

Fig. 15 Plan général du bâtiment



Plan général du bâtiment

Vue générale des pièces G, I et H

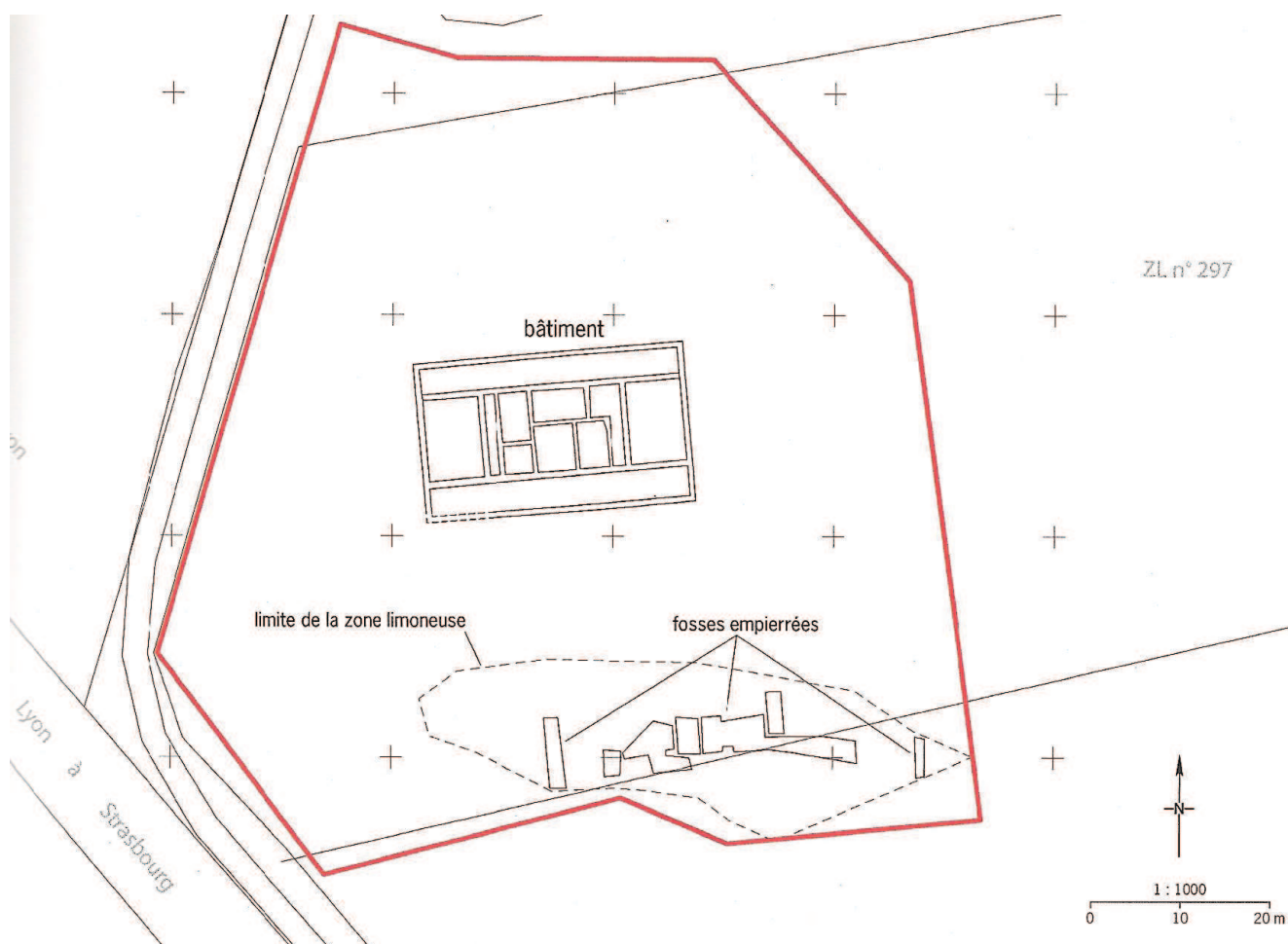


Une occupation antérieure au bâtiment

Une fois le bâtiment fouillé, il nous a paru important d'enlever mécaniquement les niveaux de sols afin de repérer une occupation antérieure à la construction du bâtiment, occupation pressentie lors du diagnostic par la découverte de deux potins gaulois datant de la Tène D1/D2 (Billoin 2009) dans les niveaux de constructions du bâtiment.

A la surface du niveau limoneux nous avons recueilli quelques fragments de céramique datant de la période de la Tène D2/augustéenne.

Il est possible que le bâtiment succède à une occupation d'époque La Tène finale/augustéenne mal caractérisée. Le mobilier céramique recueilli permet de dater la construction du bâtiment du début du premier siècle après J.-C. L'occupation se poursuit jusqu'à la période flavienne qui semble être l'époque à laquelle le bâtiment est abandonné.



L'étude menée sur les fosses empierrées a permis d'apporter des précisions notamment chronologiques sur ce type de structures, fréquemment retrouvées lors d'opérations d'archéologie préventive dans notre région. Elles étaient mal caractérisées et difficiles à dater. Il est sûr maintenant que ces structures participent d'une volonté d'érudits agronomes des XVIIe et XVIIIe siècles d'améliorer le rendement des sols (cf étude des structures agraires modernes). Ces pratiques se sont maintenues jusqu'à l'introduction en agriculture des engrais naturels et chimiques.

ENTRONS DANS NOS ENTREPRISES



Prestataire analytique & développement pharmaceutique

Responsable de l'entreprise: *M. Philippe VINCENT*

L'activité du groupe PHV est tournée exclusivement vers la pharmacie ou ses dérivés.

Il s'inscrit délibérément dans le cadre de la **recherche** et du **développement pharmaceutique** depuis le principe actif jusqu'au produit fini..

L'HISTORIQUE :

Créée en **1988** sous l'impulsion d'industriels et de professeurs d'université, la société Séranalis a intégré le groupe PHV HOLDING en 2001 pour devenir la filiale PHV PHARMA.

A l'origine, la Société était uniquement un **prestataire analytique**, l'intégration au groupe lui a permis d'accroître ses compétences pour le **développement pharmaceutique de produits génériques** permettant l'obtention de dossier d'autorisation de mise sur le marché de médicaments (AMM) auprès des autorités compétentes (Agence du médicament).

PHV est un groupe privé, totalement **indépendant** et bénéficiant d'une parfaite **synergie** de complémentarité de savoir-faire au sein des différentes filiales.

LES MISSIONS & METHODOLOGIE :

En relation permanente avec l'ensemble de ses clients, le groupe PHV peut intervenir à 3 niveaux :

- **L'intervention ciblée sur un problème spécifique** d'ordre chimique, analytique ou réglementaire.
- **Le développement pharmaceutique** intégrant le conseil, l'expertise, la réalisation de l'ensemble des travaux analytiques, d'étude de stabilité des dossiers d'enregistrement du principe et / ou du médicament;
- **Le co-développement intégral** d'un dossier depuis la mise au point d'une synthèse chimique organique nouvelle et sa transposition industrielle donnant lieu à un dossier d'enregistrement, jusqu'à la rédaction finale du dossier du médicament.

LES DOMAINES DE COMPÉTENCES -

PHV

- propose un service complet de développement **analytique**
- réalise les développements de nouvelles synthèses **chimiques** innovantes brevetables
- constitue les dossiers d'enregistrement aux normes Européennes **réglementaires**
- propose son savoir-faire **logistique (gestion des approvisionnements des principes actifs)**

LOCAUX & MATERIEL

En pleine nature et en **total respect de l'environnement**, le siège principal du groupe PHV s'est implanté, à **DOMBLANS**, dans des locaux en adéquation avec chaque domaine d'activité et conformes aux critères des référentiels BPL (Bonnes Pratiques de Laboratoires).

PHV dispose d'une vaste gamme d'équipements d'analyse et de synthèse performants.

L'ensemble du matériel est révisé et qualifié auprès de fournisseurs agréés.

Le laboratoire est constitué de 2 unités, l'une de **physicochimie et analytique**, l'autre de **synthèse organique**.



POLITIQUE DE QUALITE ET DE CONFIDENTIALITE

Engagement qualité & confidentialité

PHV réalise ses études conformément aux référentiels de qualité en vigueur.

Partenaire des plus grands groupes pharmaceutiques, PHV bénéficie de la confiance renouvelée d'entreprises françaises et étrangères.

ÉTAT CIVIL - ANNÉE 2011

NAISSANCES

ROTH Tom	29 juin	à Lons le Saunier
CROLET Shanel Fanny Elodie	19 juillet	à Lons le Saunier
GOUYON Zachari	3 novembre	à Lons le Saunier
NICOLAS Emi	5 novembre	à Lons le Saunier
FERAT Camille Henya Jacqueline	13 novembre	à Lons le Saunier

MARIAGES

SAMPERS André Maurice et FORNET Liliane	29 juin	à Domblans
GUERITEE Alain Christian Joël et PETIT Sylvie Claude Aline	5 juillet	à Domblans
CATHENOZ Yold-Lin Calixte Germain-Marie et BOUDIER Nadège Monique Arlette	6 août	à Domblans

DECES

HERPIN Michel	17 janvier	à Domblans
JEUNET Yves Jean Ferdinand Arthur Henri	21 octobre	à Domblans
ROYET Jean Marius Louis	3 décembre	à Domblans
Transcription de décès :		
GAGNARD veuve BATAILLARD Jacqueline	3 janvier	à Lons le Saunier
GAUDEY Raymond Jules Léon	27 novembre	à Lons le Saunier

Rappel des horaires d'ouverture et des coordonnées de la mairie

Ouverture 6 Jours sur 7 :

Lundi	de 9 h à 12 h	Jeudi	de 14 h à 17 h
Mardi	de 14 h à 17 h	Vendredi	de 14 h à 17 h
Mercredi	de 9 h à 12 h	Samedi	de 9 h 30 à 11 h 30

Coordonnées : Tél. : 03 84 85 20 02 Fax : 03 84 85 20 29

Rappel des horaires d'ouverture de l'Agence Postale Communale**Lundi, Vendredi** : de 9 h 45 à 11 h 45**Mardi, Mercredi, Jeudi, Samedi** : de 9 h 15 à 11 h 30Levée du courrier (boîte près de l'Agence Postale)**du Lundi au Vendredi** : à 15 h **le Samedi** à 11 h 45Gestionnaire de la salle des fêtes à contacterM^{me} Martine RECOUVREUX - 225 rue Désiré Monnier - 39210 DOMBLANS

Tél. : 06 71 00 20 07, après 19 heures de préférence.

Rappel des horaires d'ouverture de la déchetterieLa déchetterie est ouverte **chaque matin de la semaine, de 9 h à 12 h, sauf le lundi**Informations concernant le ramassage des déchets

Pour toute question concernant la fourniture, le changement ou la réparation d'un conteneur, pour toute modification du nombre de personnes composant votre foyer (dont dépend le montant de votre redevance), contactez votre mairie.

L'assistante sociale de secteur

Tél. : 03 84 44 61 97 à Voiteur ou 03 84 87 13 13 à Lons-le-Saunier

Horaires d'ouverture de la Médiathèque et de l'Espace Public Numérique de la CCCHS

4 jours / semaine	VOITEUR	PLAINOISEAU
Mardi	10 h 00 - 12 h 00	16 h 00 - 18 h 00
Mercredi	10 h 00 - 12 h 00 14 h 00 - 17 h 30	10 h 00 - 12 h 00 14 h 00 - 17 h 00
Vendredi	16 h 00 - 18 h 00	16 h 00 - 18 h 00
Samedi	10 h 00 - 12 h 00 14 h 00 - 17 h 00	10 h 00 - 12 h 00 14 h 00 - 17 h 00

Lutte contre les bruits de voisinage (arrêté municipal du 18 Juin 1999)

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon à moteur thermique, "ramasse-feuilles", tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc ..., ne peuvent être effectués

- les jours ouvrables que de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis que de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés que de 10h à 12h

Lutte contre la divagation des animaux (arrêté municipal du 6 Février 2004)

Il est interdit à toute personne de laisser divaguer les chiens et les chats sur le territoire de la commune (voie publique et terrains privés).

Nouveaux horaires SNCF à Domblans (à compter du 11/12/2011)

En direction de Lons-le-Saunier - par le train : 07h19 - 13h34 - 19h34 - 19h51

par le car : 09h31 - 20h31

En direction de Besançon -

par le train : 05h55 - 06h23 - 08h10 - 12h23 - 17h23

par le car : 11h25 - 18h33 - 19h25

Pour consulter les horaires :

http://telechargement.ter-sncf.com/Images/Franche_Comte/Tridion/R3_Belfort_Besan%C3%A7on_Lons_Lyon_tcm-20-66261.pdf

RECENSEMENT 2012



RECENSEMENT DE LA POPULATION

CHACUN DE NOUS COMPTE






DU JEUDI 19 JANVIER
AU SAMEDI 18 FÉVRIER

www.le-recensement-et-moi.fr

Comme chaque année, l'Insee organise le recensement de la population en partenariat étroit avec les communes. L'objectif : mesurer la population vivant en France et mieux s'adapter à ses besoins.

SUIS-JE CONCERNÉ(E) PAR LE RECENSEMENT CETTE ANNÉE ?

Dans toutes les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement est réalisé une fois tous les 5 ans.

Tous les habitants de notre commune sont concernés cette année, **du jeudi 19 janvier au samedi 18 février.**

Les personnes vivant dans des communautés (internat, couvent, maison de retraite, etc.) seront également recensées pendant cette période.

L'Insee et la mairie comptent sur votre participation.

COMMENT PUIS-JE RECONNAÎTRE MON AGENT RECENSEUR ?

Votre agent recenseur a toujours avec lui sa carte tricolore, avec sa photo, signée par le maire. Cela prouve qu'il a bien été recruté par votre commune.

LE RECENSEMENT ET MOI :

- 1** Un agent recenseur vient chez moi et dépose les questionnaires du recensement.
- 2** Je lis et remplis les documents qui m'ont été remis.
- 3** L'agent recenseur revient les récupérer. Il m'aide à les remplir si je le souhaite.

Nos deux agents recenseurs : *M^{me} Pierrette BOIDARD* et *M^{me} Martine FRACHON*

ATTENTION NOS DECHETTERIES DEBORDENT DE VEGETAUX

Depuis l'an 2000, l'apport des végétaux en déchetterie a explosé. De **1893,66 tonnes** déposées sur l'ensemble des 11 sites du SICTOM, on est passé à **5 344, 55** en 2010, soit une augmentation de plus de **182%**.

Complètement submergées par des flux qui ne se tarissent malgré la fin de la belle saison, les déchetteries du SICTOM requièrent toujours davantage de moyens aussi bien humains que financiers pour faire face à cet essor.



Ces investissements, conjugués au coût de traitement des déchets verts, pèsent de plus en plus sur le budget du SICTOM. En 2002, le broyage avait coûté **71 904 euros** au SICTOM, contre **182 178 en 2010**.

Pourtant, cette situation n'est pas inéluctable. Chacun pourrait limiter ces apports en les valorisant chez soi. Il existe des solutions faciles à mettre en application, comme le paillage, la tonte mulching ou le broyage pour réduire de façon considérable les quantités de végétaux à transporter.

- **Le paillage** consiste à déposer à même le sol, au pied des haies, des arbres ou dans le jardin, la tonte ou les feuilles mortes afin qu'elles se décomposent et se transforment en humus.

- **Le mulching** relève du même principe, à savoir laisser au sol les produits de tontes grâce à un matériel facilement adaptable sur les tondeuses.

- **Le broyage** permet d'utiliser la taille de haies pour faire du paillage.

Ces techniques limitent également l'évaporation et la prolifération des herbes indésirables. Vous pouvez consulter le site du SYDOM (www.letri.com) pour obtenir de plus amples informations sur ces techniques.



REDUISONNOS DECHETS MIS A LA COLLECTE !

Dans la mesure du possible, compostez vos déchets de cuisine (épluchures de légumes, fruits, marc et filtre à café, coquilles d'œufs, ...). Les déchets mis dans le bac gris sont constitués à 30% de déchets fermentescibles. Ainsi en compostant vos déchets de cuisine, vous participez activement à la réduction des déchets transportés et incinérés et vous vous fabriquez un engrais naturel et gratuit.

Le SICTOM de la zone de Lons le Saunier vous propose cette année encore des composteurs en bois avec couvercle au prix de 15 € (au lieu de 45€). Profitez en !

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le SICTOM AU 03.84.86.16.16.

MÉTÉO FRANCE - Bilan global de l'année 2011

Après une année 2010 particulièrement fraîche en France métropolitaine (la plus froide de ces deux dernières décennies à égalité avec 1996), l'année 2011 se révèle être l'année la plus chaude que l'Hexagone ait connue depuis 1900. Avec une température moyenne annuelle dépassant de 1,5 °C la normale, l'année 2011 détrône ainsi l'année 2003 qui détenait le précédent record avec un écart de température de +1,3 °C. Le printemps et l'automne remarquablement chauds ont largement contribué à faire de l'année 2011 une année exceptionnellement chaude. En effet, le printemps 2011 se positionne au premier rang des printemps les plus chauds et l'automne 2011 au second rang des automnes les plus chauds.

Par ailleurs, tous les mois de l'année 2011 ont été plus chauds que la normale, à l'exception notable de juillet 2011 qui, avec une température moyenne inférieure de 1,3°C à la normale, a été le mois de juillet le plus frais de ces trente dernières années.

A la faveur d'un printemps exceptionnellement sec (le plus sec depuis au moins 1959), mais aussi d'un automne bien sec, 2011 compte parmi les années les plus sèches que la France ait connues au cours des cinquante dernières années. Cumulée sur l'ensemble du pays, la quantité d'eau recueillie en 2011 se situe sensiblement en-dessous de la normale annuelle avec un cumul de pluie déficitaire d'environ 17%. Par ailleurs, ce diagnostic global masque certaines disparités géographiques. En effet, si les précipitations ont été très inférieures à la normale sur la quasi-totalité du pays (en particulier sur le quart Sud-Ouest de la France où les déficits atteignent 40%), les régions méditerranéennes ont recueilli une quantité d'eau proche ou supérieure à la normale. Ces régions ont ainsi connu plusieurs épisodes méditerranéens de fortes précipitations en mars, octobre et novembre 2011.

Grâce à des conditions printanières exceptionnelles mais aussi à l'automne très ensoleillé, les durées d'ensoleillement cumulées sur l'année s'avèrent sensiblement supérieures à la moyenne sur la majeure partie de l'Hexagone, avec toutefois un ensoleillement moins remarquable sur les régions méditerranéennes. Plusieurs événements météorologiques remarquables ont jalonné cette année 2011 : le printemps exceptionnellement chaud et sec, un mois de juillet remarquablement frais et pluvieux, un épisode de chaleur remarquable fin septembre début octobre, des épisodes méditerranéens de fortes pluies à l'automne entraînant de graves inondations dans le Sud-Est de la France et une importante tempête hivernale à la mi-décembre.

Tempête hivernale « Joachim » des 15 et 16 décembre 2011

Après la persistance des conditions anticycloniques de l'automne, la circulation générale sur l'Europe a subitement changé vers la fin du mois de novembre avec l'apparition d'un flux d'ouest rapide. Les premières grosses tempêtes hivernales ont alors affecté le nord de l'Europe. La France a finalement été touchée par une forte tempête (nommée « Joachim ») mais ne présentant pas le caractère exceptionnel des tempêtes Xynthia (27 et 28 février 2010), Klaus (24 janvier 2009) ou de Lothar (25 et 26 décembre 1999) et Martin (27 et 28 décembre 1999). Néanmoins, bien que la vitesse des vents n'ait pas présenté de caractère exceptionnel, l'étendue des régions concernées par cette tempête a été importante : des rafales de vent supérieures à 100 km/h ont concerné un peu plus du quart du territoire français. Les rafales de vent les plus fortes ont été enregistrées sur les reliefs du massif Central et des Vosges ainsi que sur le littoral atlantique. A l'intérieur des terres et hors zone de relief, les rafales de vent ont généralement été comprises entre 90 et 110 km/h.



